

CENTRAIDER

coopération et solidarité internationale

Bulletin de liaison n°36 - Mai 2015



COOPERATION INTERNATIONALE
& CHANGEMENT CLIMATIQUE

DU CONSTAT A L'ACTION

CONTRIBUTION
**NICOLAS
HULOT**

DOSSIER
**LES REFUGIÉS
CLIMATIQUES**

TÉMOIGNAGES
**LA COOPÉRATION
EN RÉGION**

SOMMAIRE

BULLETIN DE LIAISON SEMESTRIEL N°36

RÉDACTION

Comité de rédaction

Tony Ben Lahoucine

Bertrand Sajaloli

Jean-François Fillaut

Catherine Monteiro

Jean-Jacques Ondet

Alain Payen

Agnès Riffonneau

François Zaragoza

et l'Équipe de Centraider.

Contributeurs pour ce numéro

Anne Alet

Guy Aurenche

Rémi Camus

Marie-Claire Cazeneuve

Gilles Deguet

Électriciens Sans Frontières

Jean-François Fillaut

François Gemenne

Nicolas Hulot

Nicolas Monier-Rui

Georges Morizot

Master 1 DDLTE - Univ. Orléans

Bertrand Sajaloli

Emmanuel Thibault

Patrica Toelen

et l'Équipe de Centraider

Crédits photographiques

Merci aux contributeurs de ce bulletin

de liaison pour leurs photographies.

Shutterstock

Remerciements

Anne Alet

Cécile Arnaud

Marie Bessières

Estelle Dandoy

Marion Destouches

Sébastien Galy

Nicolas Hulot

Éléonore Linas

Manuela Lorand

Elaboration du bulletin, coordination et

création graphique

Guillaume Guetreau

Visuel de couverture

Sukree Sukplang, Reuters / CC Flickr'r

Louis Vest / CC Flickr'r

ÉDITION

Directeur de la publication

Tony Ben Lahoucine

Imprimeur : ISF

Numéro tiré à 1200 exemplaires

ISSN : En cours d'attribution

CONTACT

Chargé de communication

Guillaume Guetreau

guillaume.guetreau@centraider.org

Tel. : 02 54 80 23 09

CENTRAIDER est une association loi
1901 soutenue par la Région Centre-
Val de Loire et l'Etat français



**Contribution de Nicolas Hulot, envoyé-spécial du
Président F. Hollande pour la protection de la planète**

4

Les moments forts du réseau CENTRAIDER

6

1ÈRE PARTIE

BIENVENUE DANS UNE NOUVELLE ÈRE CLIMATIQUE

10

Infographie : Les clés pour comprendre le changement
climatique

11

**Géographie des risques liés au changement climatique
dans les pays du sud**

12

Le changement climatique dans les pays du sud :
géographie d'une injustice planétaire

14

DOSSIER

LES RÉFUGIÉS CLIMATIQUES

16

Bangladesh : le pays qui a déjà les pieds dans l'eau

17

Les réfugiés climatiques aujourd'hui

**Interview de François Gemenne, chercheur à Sciences Po
au CEDEM et au CEARC**

18

La mer monte : l'exemple de l'archipel de Tuvalu

20

2ÈME PARTIE

20 ANS D'ÉCHECS: OSONS DE NOUVELLES RÉPONSES

22

Témoignages d'acteurs de la coopération

internationale en région Centre-Val de Loire

22 - 40

Quelles conséquences climatiques en Europe ?

27

« Mobilisons-nous pour que les idées de quelques uns
deviennent la chance de tous » - My Positive Impact

27

Interview de Guy Aurenche, Président du CCFD-Terre Solidaire

28

**DOSSIER MÉTHODOLOGIQUE : Comment concilier lutte
contre le changement climatique et développement dans
son projet de coopération internationale**

32

**La COP21, J-150 : L'action et l'Appel à projets Climat de la
Région Centre-Val de Loire**

34

La vie du réseau CENTRAIDER

42

EDITO



Jusqu'à une date récente, les Français et plus généralement les Européens s'intéressaient peu au changement climatique et en avaient une perception paradoxale et changeante. Ceci est en partie lié au traitement, il est vrai difficile, de la question par les médias qui en font deux lectures principales : une question scientifique complexe, controversée, qui, non tranchée, devient dès lors moins urgente ; une question de survie de l'humanité qui, en développant une vision environnementale catastrophique mais souvent très localisée, voire folklorisée, en minimise l'urgence. Les médias sont donc enfermés dans un traitement

scientifique et environnemental du changement climatique alors que c'est, maintenant, avant tout une question politique et économique, et bien sûr socio-culturelle.

Avéry, aux effets marqués dans de très nombreux territoires peuplés et anthropisés du nord comme du sud, le changement climatique est aujourd'hui une réalité tangible qui menace directement les pays les moins avancés. Deux exemples parmi d'autres le montre, l'impact sur la sécurité alimentaire et celui sur le financement du développement. D'une part, la sécurité alimentaire, grande oubliée des négociations internationales sur le climat avant la préparation de la COP 21, est directement compromise : selon la FAO, il faudra accroître de 70% la production alimentaire dans les 35 prochaines années pour nourrir les 9 milliards d'humains que comptera la planète en 2050 (pour 7 aujourd'hui).

Le cinquième rapport du GIEC (novembre 2014) affirme même que le réchauffement aura des impacts sur tous les aspects de la souveraineté alimentaire du fait de la baisse de rendements des productions vivrières tropicales. C'est déjà le cas au Niger, au nord du Burkina Faso, dans tout le Sahel où les pluies, plus rares et plus violentes, détruisent les semis et les sols, et conduisent les paysans à l'émigration. De même, une étude d'OXFAM publiée fin 2012 montre que le prix moyen des denrées de base pourrait doubler d'ici 20 ans, et qu'entre un tiers et la moitié de cette augmentation serait causée par les modifications du climat. On comprend ainsi la recrudescence des conflits, des troubles et des violences au sein des pays du sud (émeutes de la faim, radicalisation religieuse...). D'autre part, le coût d'adaptation au changement climatique est faramineux, et sans cesse réévalué par le PNUE. Dans un rapport publié le 5 décembre 2014, il estime que ces coûts pourraient atteindre 150 milliards de dollars par an en 2025-2030 et 205 à 500 milliards en 2050 ! Et ils pourraient devenir encore plus élevés si l'objectif de limiter la hausse de la température globale à 2° C par rapport à l'ère préindustrielle n'était pas respecté. Là encore, les conséquences sont particulièrement préoccupantes pour les pays les moins avancés, car les ressources affectées au développement, devraient être redéployées pour financer des mesures d'adaptation (lutte contre la montée des eaux en régions côtières, contre la désertification...).

En cela, la question climatique interroge la solidarité internationale, et rejoint les contours de l'échange inégal entre pays du nord et du sud. En cela les ONG et les acteurs de l'aide au développement et de la coopération internationale ont le devoir de s'organiser, soit pour sensibiliser populations et dirigeants (politiques, industriels, gestionnaires territoriaux...) à la nécessité d'intégrer le climat dans leurs plans prospectifs, soit en mettant en œuvre des mesures concrètes de lutte contre le réchauffement ou pour en amoindrir les effets (agroécologie, lutte contre l'érosion des sols et la sécheresse...). Les campagnes de sensibilisation sont d'autant plus urgentes, que la gouvernance climatique n'a pas encore de prises réelles sur les causes profondes du changement climatique qui résultent de la mondialisation et de libéralisation de l'économie, apparue dans les années 1980 et 1990 et ont déterminé les trajectoires des pays en développement. De même, l'avenir de l'économie mondiale se joue dans des scènes internationales, comme l'OMC, où il n'est pas question de climat. A cet égard, l'absence de lien entre la négociation du traité transatlantique de libre échange entre l'Europe et l'Amérique du nord, futur responsable d'un accroissement du changement climatique, est révélatrice de la difficulté à penser un monde viable et post-carbone. Comme l'affirme le sociologue Stefan Aykut, il s'agit de ne plus séparer la question climatique du monde réel et d'effacer ce hiatus qu'ils appellent le « schisme de réalité » ! Par ailleurs, des solutions de lutte contre le changement climatique existent, et ce à tous les niveaux, tant au nord qu'au sud, à l'échelle des individus, des communautés humaines et des États et l'on peut agir en adoptant des gestes quotidiens susceptibles de réduire les émissions des gaz à effets de serre, agir en mettant la pression sur les décideurs politiques et financiers.

Événement parmi les plus importants de l'année, la COP 21 peut jouer un rôle levier, moteur dans la prise de conscience, non de la gravité du changement climatique, mais dans l'affirmation qu'il peut être combattu et maîtrisé. Les analyses et témoignages consignés dans ce Bulletin de Centraider participent de cette volonté d'agir.

Au nom du Conseil d'Administration

Bertrand SAJALOLI et Jean-François FILLAUT

*administrateurs en charge de la commission
énergie-climat-environnement à CENTRAIDER*

CONTRIBUTION DE NICOLAS HULOT

« C'EST L'HISTOIRE QUI VA SE DÉTERMINER À PARIS EN DÉCEMBRE 2015 »

Tony Ben Lahoucine, Président de CENTRAIDER et le Conseil d'Administration ont souhaité ouvrir les colonnes de ce bulletin à Nicolas Hulot en lui proposant de rédiger une contribution à la mobilisation régionale.



Après avoir eu une carrière de journaliste-reporter, Nicolas Hulot continue dans la voie du combat environnemental. En tant qu'« envoyé-spécial » du Président de la République, François Hollande, pour la préservation de la planète, Nicolas Hulot est bien conscient que l'année 2015 se révèle être une année charnière avec la tenue et l'organisation par la France de la COP21 en décembre. L'occasion de remettre en avant ses maîtres-mots : « Convaincre et Rassembler ».

Pour la première fois de l'histoire de l'humanité, nous sommes confrontés à des enjeux universels et de long terme. Parce-que le climat n'a pas de frontière, c'est désormais la famille humaine qui est au pied du mur. Chaque année, 24 millions de personnes fuient leur territoire, leur culture, leur habitat car ils ont été dévastés. Dans un monde organisé où chacun raisonne en fonction de ses intérêts nationaux, ces déplacements massifs ne sont pas un facteur de paix. Les réfugiés climatiques, sont trois fois plus nombreux que les réfugiés de guerre. D'après les Nations Unies, la désertification accrue aura porté en 60 ans entre 200 et 220 millions de personnes aux portes de l'Europe... Avec son lot de tragédies.

Quel est le défi vital à relever ? Il s'agit de limiter l'élévation de la température atmosphérique à 2° d'ici à la fin de ce siècle – seuil que les scientifiques estiment “supportable” pour l'ensemble des êtres vivants. Par quels engagements, quelles mesures ? C'est ce que détermineront ensemble les 195 Etats réunis à l'occasion de la conférence internationale sur le climat dite COP21 qui se tiendra à Paris en décembre et qui scellera pour le meilleur ou pour le pire le cadre de vie de nos enfants.

C'est l'histoire et même la grande histoire qui va se déterminer à Paris car transformer des intentions en intelligences collectives, à 195 pays, c'est très dur ! Ceux qui ont déjà assisté à une réunion de copropriétaires ont une petite idée de ce à quoi peut ressembler une réunion à 195 Etats où il ne s'agit rien de moins que de remettre en cause le modèle économique et de se répartir équitablement l'effort. Cela peut apparaître comme une équation impossible sauf à partager une vision et un état d'esprit universel pour permettre à l'humanité de basculer vers la nécessaire transition énergétique, économique et climatique.

Tout reste à faire pour parvenir à un accord à Paris en décembre prochain. Certains sous-estiment le fossé Nord-Sud encore existant et le contentieux qui en découle. Les pays du sud considèrent à juste titre que la responsabilité de la situation incombant essentiellement aux pays industrialisés, il est nécessaire que ces derniers aient un engagement

plus marqué. De plus, le fait que les promesses d'aides n'ont pour la plupart pas été tenues, a aggravé le niveau de défiance. Réussir la conférence de Paris implique préalablement de rétablir la confiance.

Pour lutter contre le changement climatique, la priorité devra être donnée à l'énergie en combinant lutte contre les gaspillages, recherche d'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables car en les développant, vous donnez la possibilité à chaque Etat, faible ou puissant, d'acquiescer son indépendance énergétique. Dès lors qu'est établie l'équité entre les peuples, un facteur de paix est enclenché.

Cela supposera de laisser au vestiaire nos égoïsmes nationaux, d'acter des renoncements. Sans doute certains n'ont pas encore mesuré que, comme le sous-entend le rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), il va nous falloir renoncer à 80 % des énergies fossiles qui sont sous nos pieds ! Allons-nous anticiper ou subir ces changements ?

En matière de financements, une boîte à outils serait souhaitable pour permettre une réponse adaptée à chaque cas. Chaque année, 650 milliards de dollars sont accordés sous formes de subventions ou d'exonération de charges aux énergies fossiles. A ceci s'ajoute le coût des catastrophes climatiques évalué par les Nations Unies à 450 milliards de dollars. Cela veut dire que nous dépensons 650 milliards de dollars pour créer un problème qui nous coûtera 450 milliards de dollars. La principale piste se situe là. Basculez progressivement les sommes que nous accordons aux énergies fossiles vers le financement de la transition énergétique (sobriété et énergies renouvelables). Celle-ci n'est pas le problème mais la solution. Deuxièmement, je crois que la taxe sur les transactions financières doit devenir maintenant une réalité. Troisièmement, la taxe carbone doit être mise en œuvre dès lors que son produit va bien au financement de la transition énergétique ou à l'adaptation des pays du sud. N'oublions pas que cette taxe est aussi un outil de réorientation vers une économie bas carbone. Quatrièmement, en 2008 pour sauver le système financier, le FMI a mis en place des droits de tirage spéciaux. Pourquoi ce qui a été fait pour

les banques ne pourrait l'être pour le climat ? Autrement dit, sauver le climat implique de rompre avec l'orthodoxie financière.

Ces quelques pistes ne sont pas là des entraves à notre liberté mais invitent au contraire à établir les conditions nécessaires pour l'exercer pleinement.

A nous désormais de transformer cette contrainte climatique en opportunité, de rompre avec les schémas mentaux existants, de faire un saut qualitatif en redonnant du sens au progrès, de nous rassembler sur l'essentiel car nous sommes dans une situation inédite. Personne n'est immunisé par un statut économique, politique ou juridique. Il n'y aura que des perdants ou que des gagnants. C'est la famille humaine qui est confrontée à son avenir, et c'est face au danger que l'on se rend compte que ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous divise. Chacun d'entre nous peut jouer sa partition en combinant enthousiasme, innovation et mobilisation.

Pour impulser cette dynamique, la Fondation Nicolas Hulot a lancé My positive impact une grande campagne auprès du grand public dont chacun peut être acteur. Notre objectif : sortir de l'anonymat les associations, collectivités et PME qui déploient des solutions pour le climat en leur donnant le pouvoir qui leur manque : la visibilité. Car sans elle, difficile de se forger une légitimité, de rencontrer son public, de trouver des financements, des débouchés, des partenaires... Sans visibilité, toutes ces forces créatives, modernes et enthousiasmantes ne deviendront jamais la norme... ou pas assez vite.

Tous les citoyens sont donc appelés à soutenir ces actions positives sur www.mypositiveimpact.org.

Après le Défi pour la Terre et le Pacte écologique, nous souhaitons favoriser l'émergence d'un autre état d'esprit où le fatalisme cède la place à l'action. Nous souhaitons participer à créer les conditions pour faire émerger un nouveau modèle de société, où les bonnes idées de quelques-uns deviennent la chance de tous.

NICOLAS HULOT
Envoyé-spécial pour la protection de la planète

Président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

Conférence européenne AFCCRE Les politiques publiques de coopération au développement : quelles réponses aux enjeux de nos territoires ?



valorisation, auprès des populations, de l'impact positif des politiques publiques de coopération au développement sur nos territoires. Cette journée s'adresse prioritairement aux élus et agents européens locaux et régionaux en charge des politiques et programmes de coopération au développement et aux acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en région Centre-Val de Loire.

Mardi 19 mai 2015
Orléans,
Conseil Régional du Centre-Val de Loire

Gratuit et inscription obligatoire.
Plus d'infos sur le site de l'AFCCRE
www.afccre.org

L'année 2015 a été consacrée "Année européenne pour le développement" par les institutions européennes. Dans le même temps, les pouvoirs publics locaux et régionaux sont confrontés à de nombreux défis : tensions sur les finances publiques, montée des réactions démagogiques, évolutions en termes de gouvernance territoriale... Dans ce contexte, l'action internationale des collectivités territoriales est susceptible d'être questionnée, plus encore dans sa dimension solidaire. C'est la raison pour laquelle, le 19 mai prochain, l'AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) organise, en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire, Centraider et le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale), et avec le soutien de l'Agence Française de Développement, une conférence européenne à Orléans sur les réponses que les politiques publiques de coopération au développement sont en mesure d'apporter aux enjeux de nos territoires. Si la plus-value de l'action extérieure des collectivités territoriales est connue et partagée, il apparaît souvent difficile d'identifier et de valoriser de manière claire l'intérêt local à coopérer. Dans le cadre d'une séance plénière introductive suivi d'ateliers, l'objectif de cette journée sera ainsi de capitaliser sur l'expérience de chacun(e) pour construire collectivement un argumentaire et ainsi faciliter la



Cette photographie de Sukree Sukplang de l'agence REUTERS décrit des enfants jouant dans une rue inondée dans le district de Sena (province d'Ayutthaya) en Thaïlande, situé à environ 80 km au nord de Bangkok. Cette inondation est la conséquence des pluies des moussons ayant eu lieu en septembre 2011. Au cours de ces tempêtes, inondations et glissements de terrains près de 300 personnes ont été tuées d'après les autorités locales.

PHOTO : REUTERS / SUKREE SUKPLANG
ET FLICK'R / RUSSAVIA
CC FLICK'R - JANVIER 2013 - LICENCE
CREATIVE COMMONS BY FLICK'R

É
V
É
N
E
M
E
N
T

CENTRAIDER fête ses 15 ans !

A l'occasion de son 15ème anniversaire, Centraider convie tous les membres du réseau à la première rencontre inter-continents le samedi 26 septembre 2015 à Tours (14h-19h). Véritable temps fort annuel, les activités conjugueront réflexions autour du thème « migrants et réfugiés : des Droits humains aux enjeux climatiques » et festivités (théâtre d'improvisation, buffet festif et animation musicale). Les témoignages de membres actifs et des partenaires du réseau permettront de mesurer le chemin parcouru en 15 ans et de démontrer la vitalité du secteur de la coopération et solidarité internationale en région Centre-Val de Loire.

Venez nombreux !

Samedi 26 septembre 2015
Tours
Salle Sanitas

NOUVEAUTÉ Les permanences-conseils de Centraider

Pour être au plus proche de chacun d'entre vous, Centraider vous propose depuis le mois d'avril des permanences dans la ville la plus proche de chez vous. Ces séances sont gratuites et ouvertes à tous.

Comment cela fonctionne ?

Le matin : une formation intensive et collective sera animée autour d'une thématique de la coopération internationale : remplir sa demande de subvention, répondre à un appel à projets, les financements innovants, le reçu fiscal, l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, réaliser un diagnostic participatif...

L'après-midi : prenez rendez-vous avec un conseiller de Centraider qui apportera son regard sur votre projet et vous appuiera dans son élaboration. Un temps d'échange d'une heure est prévu individuellement avec chaque structure qui en fera la demande.

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous sur le site internet (rubrique Agenda de Centraider) pour connaître la date et le lieu de la prochaine permanence.

www.centraider.org

RETOUR SUR Les moments forts du réseau CENTRAIDER

La réunion régionale des jumelages

La rencontre annuelle d'information et d'échange pour les acteurs régionaux des jumelages européens, organisée par le Conseil régional du Centre-Val de Loire, s'est déroulée le 13 mars dernier. Intégration du jumelage dans la vie locale, outils de sensibilisation des jeunes, dispositif régional d'appui, les ateliers ont connu un large succès !

Ces réflexions ont été poursuivies lors de la première réunion de la commission Europe (28 avril) et ont permis de clarifier des objectifs, de fixer un calendrier de rencontres et d'arrêter des axes principaux en fonction des attentes des comités de jumelages présents.

PHOTO : CENTRAIDER



CENTRAIDER et la MELI ont convié Guillaume TOP du SIAD, Mounia Moalla et son partenaire malien Sidibé Boubacar, Jean-François Fillaut, Daniel Durand pour apporter leurs regards sur le développement économique en Afrique

PHOTO : CENTRAIDER



CHIFFRES CLÉS 2014



90 C'est le nombre d'animations recensées lors de la 17ème édition de la Semaine de la solidarité internationale en région Centre-Val de Loire. Un chiffre en augmentation, reflet de la mobilisation croissante des acteurs régionaux !

4 300 C'est le nombre de personnes sensibilisées lors de la dernière édition de la Semaine en région Centre-Val de Loire. Félicitons les collectifs régionaux pour leurs implications !

3 952 Autant de personnes qui ont poussé les portes des salles de cinéma, des bibliothèques, médiathèques et salles municipales pour voir un des films sélectionnés pour le Festival de films documentaires ALIMENT TERRE. La 9ème édition à partir d'octobre prochain promet encore beaucoup de surprises !

PHOTO : CENTRAIDER



COMMISSION AFRIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE : OÙ EN EST-ON ?

Organisée en partenariat avec la MELI, le collectif Résistencia chargé de l'animation de la Semaine de la solidarité internationale à Issoudun, cette réunion se voulait être la première pierre du chantier lancé par le réseau sur l'économie. Si l'Afrique est l'un des continents où les taux de croissance sont les plus élevés du monde, de nombreux défis (notamment sociaux) restent à relever. C'est pour débattre de ces questions que nous avons invité le 20 novembre 2014 : Guillaume Top du Siad (association qui accompagne la création d'entreprises en Afrique), Mounia Moalla et son partenaire malien Sidibé Boubacar (association engagée dans un projet de boulangerie solidaire), Jean-François Fillaut (SCOP Espere), Daniel Durand (Touraine Chinonais Initiative, membre du réseau France Initiative). De plus, les participants ont eu l'honneur et le plaisir d'assister à une présentation du rapport d'André Laignel et notamment les préconisations concernant le secteur économique. Les échanges ont permis de témoigner d'initiatives innovantes sur le continent africain.

COMMISSION ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : QUELLE ÉVOLUTION DES PRATIQUES ?

Centraider a animé une séance le 19 décembre 2014 à Orléans à destination des agents et des élu(e)s chargé(e)s de l'action extérieure des collectivités. En présence de Tristan Dussol, chargé de mission à l'AFCCRE et de Michel de March de Frances Volontaires, il a été question d'interroger les nombreuses évolutions connues par ces politiques publiques : le nouveau cadre législatif, l'arrivée de nouveaux élus, la notion de retour sur le territoire...

Retrouvez les dates des prochains événements dans le calendrier page 42 ou sur www.centraider.org

COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT : INNOVER DANS SON PROJET

Faire appel au mécénat de compétences pour réaliser une étude préalable, impulser un projet concerté à plus de 8 associations, s'initier aux plateformes de Crowdfunding pour financer une partie de son programme... Ces trois outils pour conduire autrement son projet ont été proposés aux participants rassemblés dans un cadre agréable à la Librairie Passion Culture à Orléans le 31 mars dernier.

FORMATION : UN PROJET TOILETTES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

En partenariat avec le Programme Solidarité Eau, Centraider a organisé à Tours le 27 février 2015, une journée autour des clefs de lecture d'un projet assainissement. Si la question des infrastructures constitue bien souvent la partie la plus lourde du programme, l'assainissement ne se résume pas à la construction de latrines. La promotion à l'hygiène, les modalités de gestion de l'ouvrage, le renforcement des capacités locales doivent figurer en première ligne du projet.

COMMISSION AMÉRIQUE LATINE : L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN AMÉRIQUE LATINE

La dernière commission Amérique latine ayant eu lieu le 16 janvier 2015 a été l'occasion d'avoir l'éclairage sur cette thématique par Diana Sarrade-Cobos, Maître de conférence à l'Université de Bordeaux Montesquieu et par Albin Lazare, directeur adjoint d'Enda Europe, association impliquée dans des projets portés sur l'Économie Sociale et Solidaire en Amérique latine. Cette journée fut également l'occasion les premières réflexions quant à la création d'un festival culturel régional autour du continent latino-américain.



La 18ème édition de la Semaine de la solidarité internationale se déroulera du 14 au 22 novembre 2015.

La Semaine de la solidarité internationale est un moment fédérateur partout en France et notamment en région Centre-Val de Loire. Son lancement s'est effectué le 15 novembre dernier à Blois lors des Rencontres Régionales de la Coopération Internationale organisée par le Conseil régional.

BIENVENUE DANS UNE NOUVELLE ÈRE CLIMATIQUE

Le climat de la Terre a toujours varié. Tantôt affecté par la variation de l'orbite terrestre ou tantôt par l'activité solaire ou volcanique. Désormais, l'activité humaine fait partie des causes de ce nouveau changement climatique qui sera perceptible à l'échelle d'une vie humaine.

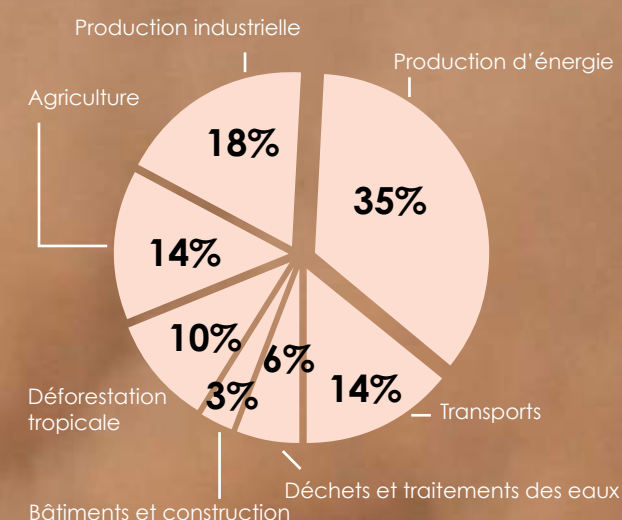
Après les avoir subis pendant plusieurs centaines de milliers d'années, les sociétés ont renforcé les aléas et les risques climatiques en l'espace d'un siècle. Outre des phénomènes intenses plus fréquents, accentuant les disparités entre les territoires, il faudra s'attendre également à ce que cette nouvelle ère climatique impacte directement nos sociétés.

Que ce serait-il passé si l'Empire Maya n'avait pas rencontré d'épisode de sécheresse provoquant son effondrement ? Que ce serait-il passé si l'Empire Romain n'avait pas subi un refroidissement de ces récoltes au II^e après J.-C. accélérant ainsi sa chute ? Que ce serait-il passé sur l'île de Pâques si les arbres n'avaient pas été tous décimés pour transporter les statues monumentales qui ornent l'île ? Que ce serait-il passé si la France n'avait pas connu les différents épisodes météorologiques désastreux pour les récoltes agricoles dès 1787 ?
Nous avons changé le climat et celui-ci nous changera.

LES CLÉS POUR COMPRENDRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

SOURCE : GIEC / Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

L'ÉCONOMIE MONDIALE SOURCE MAJEURE DE GAZ À EFFET DE SERRE



LES TÉMOINS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



CONCENTRATION DES GAZ À EFFET DE SERRE DANS L'ATMOSPHÈRE
On observe la plus forte concentration de GES depuis au moins 800 000 ans.



HAUSSE DES TEMPÉRATURES
Entre 1880 et 2012, la température moyenne du globe a augmenté de 0,85°C.



ACIDIFICATION ET HAUSSE DU NIVEAU DES OCÉANS
L'oxygène se raréfie avec l'absorption du CO₂.
Entre 1901 et 2010, le niveau des mers a augmenté de 19 cm.

Le GIEC a établi au total 6 scénarii possibles quant à l'émission des gaz à effet de serre (GES). Ces émissions conditionnent les épisodes météorologiques que nous connaissons. Ils se fondent sur des modèles scientifiques et mathématiques les plus avancés au monde calculés sur des super-ordinateurs. Les différentes projections obtenues ont été regroupées ici en quatre trajectoires distinctes qui dépendent toutes des comportements que nous adopterons dans les années à venir.

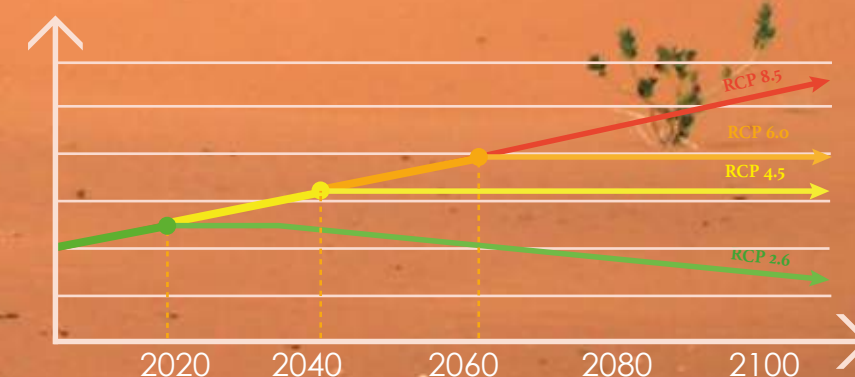
RCP 2.6 : Nous continuons de produire de fortes émissions mais les politiques engagées nous conduiront à une diminution des émissions à partir de 2050. C'est le scénario le plus optimiste.

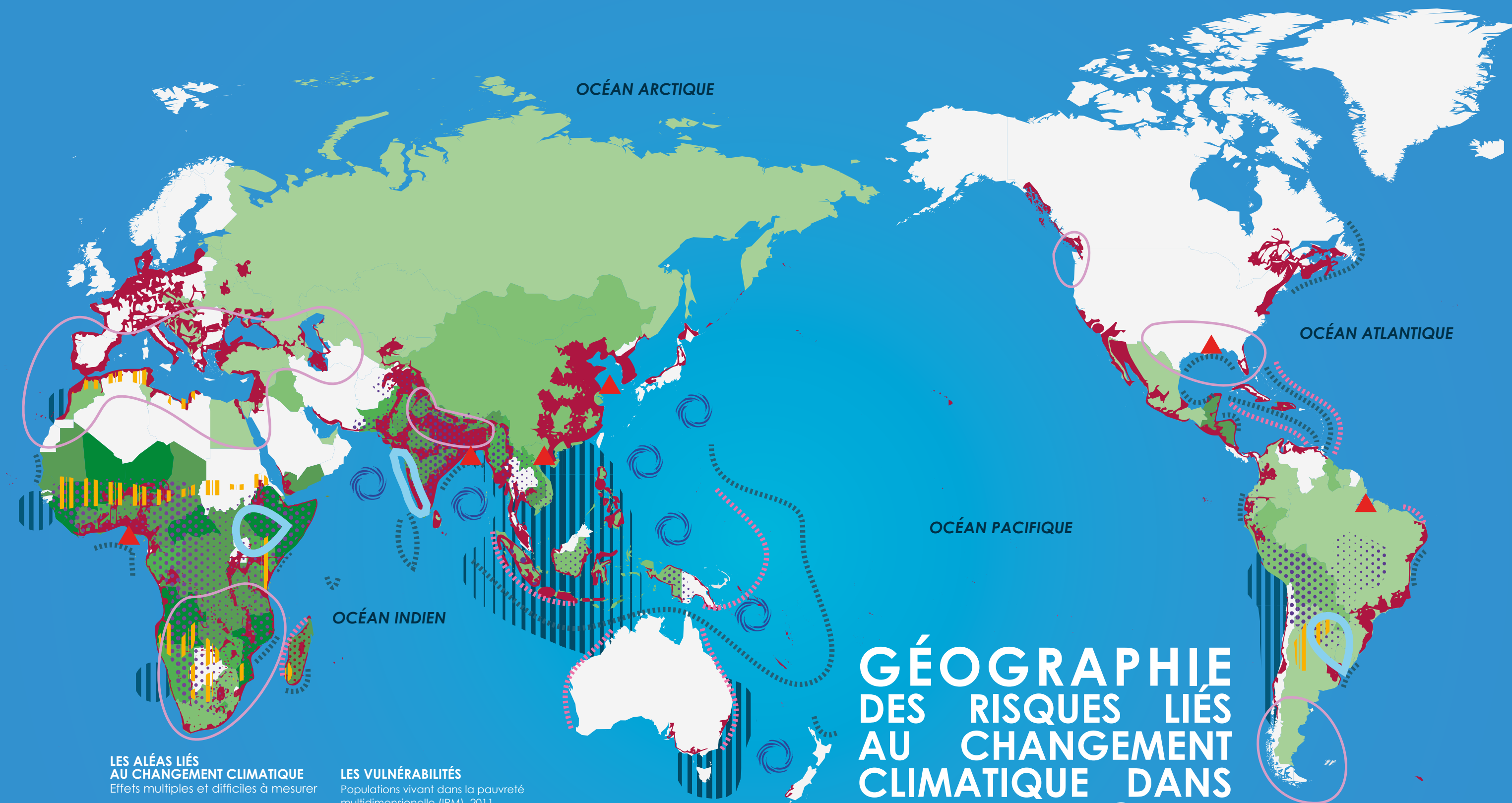
RCP 4.5 : Nous continuons de produire de fortes émissions mais celles-ci se stabiliseront vers la fin du XXI^e siècle à un niveau relativement faible.

RCP 6.0 : Même chose mais à un niveau relativement moyen.

RCP 8.5 : Nous continuons sur notre rythme exponentiel d'émissions. C'est le scénario le plus pessimiste.

4 SCÉNARIIS D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE POUR L'AVENIR





LES ALÉAS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Effets multiples et difficiles à mesurer

-  Hausse des précipitations
-  Baisse des précipitations
-  Désertification
-  Dégradation des ressources halieutiques
-  Activité cyclonique accrue
-  Montée du niveau des mers
-  Dégradation des récifs coraliens

LES VULNÉRABILITÉS

Populations vivant dans la pauvreté multidimensionnelle (IPM), 2011

Part de la population en %



 Densité de population
1 point correspond à 500 000 habitants

LES RISQUES

-  Risque extrême*
Selon l'index « Climate Change Vulnerability »
-  Grands deltas menacés

GÉOGRAPHIE DES RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES PAYS DU SUD

Sources: PNUD, Human Development Report, 2011, www.undp.org
PNUE, V. raisson, 2033, Atlas des futurs du monde, Robert Laffont, 2008;
Maplecroft, Climate Change Vulnerability Index, 2013

Réalisation: Master 1 GEOGRAM, spécialité DDLTE,
Université d'Orléans.
Conception carte: Mélissa Rosier, 2015, Sous la direction
de Bertrand Sajaloli. Habillage : Guillaume Guetreau

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES PAYS DU SUD

GÉOGRAPHIE D'UNE INJUSTICE PLANÉTAIRE

Essentiellement provoqué par les pays industrialisés du nord, le changement climatique frappe surtout les pays du sud et y accentue les difficultés de développement. Cette injustice majeure, planétaire, d'autant plus scandaleuse que bon nombre de régions froides et tempérées vont y trouver avantage, relève de faits climatologiques et biophysiques globaux : la circulation atmosphérique connaît dans la zone intertropicale des perturbations liées au réchauffement les plus violentes. Elle relève également d'une plus grande fragilité des sociétés et territoires du sud à affronter crises et calamités naturelles, enregistrant ainsi les conséquences de l'échange inégal entre pays développés et en voie de développement. Pourtant, malgré le catastrophisme entretenu par beaucoup de médias, le changement climatique dans le sud n'est ni une réalité unanimement partagée, ni même une fatalité. Une analyse géographique du changement climatique, conduite selon l'approche du risque, nuance en effet ce constat. Le risque, qu'il soit lié au changement climatique ou à tout autre facteur, est défini comme le produit de l'aléa et de la vulnérabilité. Le premier désigne la probabilité qu'un événement violent intervienne, le second la fragilité du territoire et de la société humaine qu'il atteint. Ainsi, à aléa égal (un même cyclone traversant le golfe du Mexique par exemple), le risque peut être limité si la région est prête à l'affronter (la Martinique ou la Guadeloupe) ou extrême si sa résistance est faible (Haïti). C'est dire si les contrastes sont grands !

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE INCONTESTABLE AGGRAVATION DES ALÉAS NATURELS DANS LES SUDS

Globalement, les aléas climatiques ont pour moteur principal la température, dont l'élévation commande directement la fonte des glaces et la montée des eaux marines, dont l'accentuation des contrastes entre masses d'air, entre continents et océans, aggrave la violence des événements météorologiques. Cyclones, abats d'eau phénoménaux, inondations, ou à l'inverse sécheresse et désertification sont donc exacerbés dans les pays tropicaux comme le montre la carte précédemment.

En Asie du Sud-Est et en Océanie, cyclones et typhons, violence des pluies et inondations, montée des eaux qui affecte notamment les grands deltas très densément peuplés, constituent les plus redoutables menaces. Le cyclone Pam qui a frappé l'île de Vanuatu, dans l'Océan Pacifique, au large de l'Australie, avec des vents pouvant atteindre 340 km/h, en fournit un triste exemple. L'élévation du niveau des océans (30 cm d'ici 2040 ?) y est en particulier préoccupante, beaucoup d'îles sont directement menacées (Vanuatu, Tonga, Îles Salomon, Philippines, Papouasie Nouvelle Guinée) mais aussi campagnes, villes et villages des grands deltas comme le Gange, le Brahmapoutre, le Mékong, à peine protégés. En outre, touchés par la mer, les champs, gorgés de sel, seront inexploitablement pour l'agriculture, d'où un fort impact sur la sécurité alimentaire. L'Asie du Sud-Est et l'Océanie doivent aussi faire face à une variabilité importante des ressources hydriques. Les alternances entre les inondations et les pénuries d'eau, ainsi que le recul des glaciers himalayens vont entraîner un ralentissement des débits des fleuves et un manque d'alimentation en eau de ces derniers. L'eau deviendra à la fois trop rare et trop présente, et ce dans les territoires les plus densément peuplés de la planète ! En Afrique, la désertification qui frappe les deux écharpes tropicales sèches (Sahel et zone australe) est à mettre en

avant, l'augmentation de 0,05° C par décennie depuis le début du XXe siècle ayant au Sahel, mais aussi dans la corne de l'Afrique (Érythrée) et en Afrique Australe (Botswana), a fortement contribué à la désertification de larges régions. Mais, le changement climatique se marque aussi par une recrudescence d'inondations importantes, spécialement au Tchad, au Niger, au Soudan du sud, au Mozambique et au Kenya. En effet, l'Afrique subit toute entière des modifications de ses régimes de précipitations, avec une alternance d'inondations et de sécheresses, liée à une hausse des températures de +1,5 à +2°C. C'est elle aujourd'hui qui fournit les plus gros contingents de migrants clandestins. Elle encore qui n'est pas épargnée par la montée des eaux marines les méga-cités côtières comme Lagos au Nigeria (22 millions d'habitants, soit le plus grande agglomération du continent), Banjul en Gambie mais aussi Abidjan en Côte d'Ivoire, étant directement menacées, comme l'est aussi le delta du Nil sur lequel repose l'économie de la basse Égypte.

Les Amériques sont aussi concernées par les aléas dus au changement climatique, notamment dans le Golfe du Mexique, en Amérique centrale (Guatemala, Costa Rica, Salvador) ou dans les zones arides du Brésil et de l'Argentine, même si elles apparaissent néanmoins globalement moins frappées. On note pourtant une opposition entre le monde andin, du sud du Chili au Mexique, plus menacé, et l'espace amazonien et argentin.

DES VULNÉRABILITÉS RÉGIONALES FORTEMENT CONTRASTÉES

La vulnérabilité, selon le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) désigne la « sensibilité du système » c'est-à-dire le « degré d'affectation positive ou négative d'un système par des stimuli liés au climat ». L'effet peut être direct (modification d'un rendement agricole en réponse à une variation de température) ou indirect (dommages causés par une augmentation de la fréquence des inondations côtières en raison de l'élévation du niveau de la mer). Un pays sera ainsi plus vulnérable s'il a une sensibilité plus forte face aux aléas liés au changement climatique. Mesurer et spatialiser la vulnérabilité d'un pays requiert des méthodes complexes et non encore consensuelles mais une approche simple et pertinente revient à croiser la densité de population, qui en cas de catastrophe accroîtrait les victimes, et l'IPM (Indice de Pauvreté Multidimensionnelle) qui reflète la difficulté d'une société à affronter le danger.

L'indice de la Pauvreté Multidimensionnelle (IPM = pourcentage de personnes qui sont pauvres (H) x intensité moyenne de la privation (A)) couvre 106 pays en développement. Les pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie concentrent une part importante de la population mondiale et parmi elle, l'essentiel des pauvres. Si l'indice est plus faible dans certains pays d'Asie, (en 2010, 0.036 pour la Chine et 0.283 en l'Inde) comparé à d'autres pays d'Afrique subsaharienne, (0.392 au Congo et 0.564 en Éthiopie), le nombre d'individu concerné reste supérieur. C'est le cas en Inde avec ses 631 millions d'individus comptabilisés par l'IPM (2010), soit presque 8 fois plus que ceux d'Éthiopie (78 millions). Pourtant, il semble que les pays d'Afrique, Bangladesh Indonésie exceptés, restent les plus vulnérables. S'ils ont moins de pauvres, leur résistance, c'est-à-dire leur capacité à affronter une catastrophe, leur résilience, c'est-à-dire leur capacité à se reconstituer après un événement violent, sont moindres que l'Inde ou les pays non insulaires de l'Asie du Sud-Est.

La carte, en superposant densité humaine et IPM, dévoile les zones les plus vulnérables. Les îles et les grands deltas de l'Asie du Sud-Est et de la péninsule indienne, tout le littoral du golfe de Guinée, mais aussi les pays sahélo-soudanien et l'Afrique de l'Est montrent ainsi une sensibilité très forte au changement climatique. L'Amérique du sud apparaît de nouveau moins vulnérable, sauf quelques régions d'Amérique centrale et des Caraïbes où, localisé, l'aléa n'en est pas moins violent et menaçant.

UNE GÉOGRAPHIE DES RISQUES TRÈS INÉGALITAIRE

De même, la superposition graphique des aléas et des vulnérabilités fournit l'intensité du risque pour une région donnée.

Le premier constat est bien sûr celui d'une différence nord-sud, les pays en voie de développement cumulant aléas et vulnérabilité. Elle est bien là l'injustice planétaire majeure, et elle sort renforcée par le changement climatique ! En cela, la lutte contre le changement climatique rejoint l'aide multilatérale au développement.

Le second relève des différences entre les continents : les Amériques du sud et centrale, à l'exception de quelques régions à forts risques (le Nordeste brésilien, les îles pauvres des Caraïbes, les États au sud du Mexique – Guatemala, Honduras, Salvador, Costa Rica et Nicaragua) sont globalement moins affectés par le réchauffement, les aléas y sont modérés tout comme les vulnérabilités. Le monde asiatique est sans doute celui où les contrastes apparaissent les plus grands : si les aléas sont parmi les plus violents de notre terre, les contrastes de vulnérabilité varient très fortement selon les résistances et résiliences des régions. L'Inde, du fait de son niveau de technicité et malgré le nombre alarmant de pauvres, apparaît mieux armée pour lutter contre le changement climatique que le Viêt-Nam, le Cambodge et surtout le Bangladesh. Ce pays est ainsi le plus exposé et celui où les effets du changement climatique, s'ils ne sont pas maîtrisés, seront les plus catastrophiques. De même, les archipels insulaires (Philippines, Indonésie, petites îles entre océans Indien et Pacifique) cumulant aléas et vulnérabilité sont en première ligne des États menacés. L'Afrique enfin est certainement le continent le plus menacé par le changement climatique d'une part car, avec la montée des eaux et la désertification, il y revêt une ampleur continentale et affecte des millions de km², d'autre part car il touche, pour des raisons historiques, les États les plus vulnérables et les plus fragiles sur un plan de la gouvernance et de la pauvreté.

Le troisième tient à l'ampleur des contrastes régionaux au sein d'un même pays. Ce sujet est évidemment très vaste mais partout le changement climatique accroît les inégalités socio-spatiales, entre la ville et les campagnes, entre les territoires ethniques et géographiques. Partout, il est source d'exacerbation des conflits, comme au Nigéria ou dans la zone sahélienne.

La question du changement climatique apparaît donc au cœur des politiques d'aide au développement. Si le versant réduction du réchauffement par une diminution des émissions de gaz à effets de serre relève essentiellement des pays du nord et des nouveaux pays industrialisés, comme la Chine notamment, le second versant, l'adaptation aux effets du réchauffement intéresse pleinement de la solidarité internationale. Il passe par la mise en place concertée entre États du nord et du sud d'une politique de résilience spatiale qui, en mobilisant des moyens financier, technique et juridique adéquats et en impliquant la population, instaure des plans de préventions des risques, améliore la gestion des crises et des systèmes d'alertes ainsi que l'information et la sensibilisation des populations concernées. Il passe aussi par l'appui à des formes de résilience locale qui prend la forme d'alternatives dans le domaine de l'agriculture (agroécologie), de l'énergie (source renouvelable) ou du génie civil (projets hydrauliques durables). C'est là, à cet échelon local, que les ONG, petites ou grandes, ont un rôle majeur à jouer !

Les conclusions du 5e rapport du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) sont claires : les activités humaines, notamment l'utilisation des énergies fossiles ont conduit à une hausse de la concentration des gaz à effet de serre, principale cause du réchauffement de la planète.

LES CLIMATO-SCEPTIQUES

Alors que les experts du GIEC viennent de publier leur 5ème rapport sur les évolutions climatiques à partir de modèles scientifiques et mathématiques les plus précis, les climato-sceptiques voient dans ces travaux une véritable farce.

Qui sont-ils ? Ce sont ces personnes qui dénoncent le fait que l'Homme n'est pas responsable de l'emballement climatique prévu si l'on ne réduit pas nos émissions de gaz à effet de serre.

Bien que les chiffres soient là, leurs arguments sont multiples et se fondent principalement sur le difficile consensus au sein du GIEC ou sur les quelques incertitudes encore restantes quant à notre avenir climatique.

Il est vrai en effet que la pluralité des experts travaillant au GIEC en fait une véritable arène pour satisfaire l'ensemble de la communauté scientifique alors que cette dernière est soumise à une pression politique et économique indéniable... La moindre rectification, correction aux calculs effectués et même la moindre rumeur sont prises en compte pour attaquer ce groupe d'experts.

Claude Allègre, Vincent Courtillot, ou encore Benoît Rittaud font partie de ces climato-sceptiques français ayant oeuvré (ou oeuvrant toujours) à la reconnaissance de la théorie que : Non, l'Homme n'est pas responsable et que non, le climat ne se réchauffe pas. Bien sûr derrière sont présentes de grandes entreprises qui espèrent par les discours de ces différentes personnes influentes, démanteler cette « imposture climatique » comme le dirait Claude Allègre. Méfiance est donc de rigueur lorsque l'on écoute certaines figures médiatiques exposer leurs points de vues...

L'avancée des études érode très certainement les arguments de ces scientifiques, politiques ou économistes, qui ne sont malheureusement pas climatologues... Leur dernier argument en date est de subir un véritable ostracisme sur la scène politique... Restant toutefois dangereux, on ne pourra pas leur reprocher leur optimisme quant au climat tels que des passagers sur un bateau voguant à pleine vitesse sur un iceberg...

**BERTRAND SAJALOLI, Maître de conférence,
et les ÉTUDIANTS DU MASTER 1 GEOGRAM DDLTE
Université d'Orléans**



POUR EN SAVOIR PLUS

Données scientifiques :
5ème rapport du GIEC - www.ipcc.ch
Données simplifiées : leclimatchange.fr

DOSSIER

LES RÉFUGIÉS CLIMATIQUES

L'Homme a, depuis son existence, migré au grès des humeurs climatiques de la planète. C'est même grâce à ces variations qu'il a pu passer du continent eurasiatique vers les Amériques via le détroit de Béring il y a environ 14 000 ans.

Le changement climatique accélère et amplifie cette migration, parfois forcée par une inondation, un cyclone, un typhon ou encore une sécheresse pour des millions de personnes.

Les textes internationaux relatifs à l'environnement se sont très largement multipliés ces dernières années, en réponse à l'urgence environnementale. Mais la catégorie des réfugiés climatiques n'est que partiellement abordée. À l'heure actuelle, aucun instrument juridique n'existe pour garantir une assistance ou un droit à ces populations.

BANGLADESH

LE PAYS QUI A DÉJÀ LES PIEDS DANS L'EAU



Le Bangladesh est un territoire à peine plus grand que le quart de la France et pourtant il compte près de deux fois plus d'habitants que notre territoire soit environ 156 millions d'âmes. Pays le plus densément peuplé du monde, c'est aussi l'un des premiers à avoir connu le « phénomène » de réfugiés climatiques à grandes ampleurs.

Pays bordé en majorité par l'Etat Indien et par le golfe du Bengale (il possède tout de même une petite frontière avec la Birmanie) il est traversé par le Gange, le Brahmapoutre et le Meghna qui forment un delta plat à leur confluence - et constituant ainsi une large partie du territoire. Parcouru également par des centaines de rivières, ce pays s'est depuis longtemps adapté aux périodes où les rivières et fleuves sortent de leurs lits notamment à cause des moussons puisqu'il s'agit d'un territoire plat.

En raison d'un dénivelé très faible, notamment dans les régions du sud du pays, et d'une augmentation progressive du niveau de la mer ce sont des terres qui deviennent peu à peu arides en raison de leur teneur en sel qui tend à augmenter. Les agronomes et experts de l'agriculture s'inquiètent de cette salinité rampante². « Les conséquences du changement climatique sur l'agriculture sont indéniables et vont très certainement s'aggraver si les gouvernements et les bailleurs ne prennent pas dès aujourd'hui les mesures qui s'imposent » a prévenu Ghulam Mohammad Panaullah, ancien directeur de recherche à l'Institut de recherche rizicole du Bangladesh (BRRI). Dans les régions côtières, les cocotiers produisent moins de la moitié des récoltes qu'il y a vingt ans. En même temps, les légumes vendus dans les marchés urbains de Dhaka, Khulna et Rajshai n'ont pas de goût, dit-on, et rapportent peu aux commerçants, comparés aux fruits et légumes produits dans les régions non-salines.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST DÉJÀ LÀ ET COMMENCE À BOULEVERSER LES HABITUDES.

La production de blé et de riz à hauts rendements, notamment le riz boro cultivé en hiver, pourrait ne plus être rentable. L'élévation de la température provoquerait une perte de carbone dans la couche supérieure du sol, ce qui réduirait sa fertilité. Le GIEC évoque des réductions de rendements par rapport au niveaux de 1990, allant jusqu'à 30% de baisse en 2050 dans certaines parties de l'Asie et selon les scénarios. Une des solutions consisterait à soutenir une agriculture durable et résistante à ces nouveaux environnements pour permettre aux agriculteurs d'améliorer la sécurité alimentaire et de s'adapter en évitant évidemment la bombe à retardement qu'est le fléau des OGM mais en privilégiant des méthodes de cultures adaptées. Les agriculteurs ont commencé à cultiver leurs légumes sur des plates-bandes surélevées, à s'efforcer de conserver l'humidité du sol en recouvrant les cultures de paille et de feuilles pour empêcher un excès d'évaporation et d'érosion, et à augmenter

la quantité de matières organiques dans le sol. D'autres modifient entièrement leurs schémas de culture... Dans un pays où près de 80% de la population est rurale, la baisse des récoltes est un véritable problème.

Outre le fait que le pays serait inondé à terme sur une large partie du territoire chargeant ainsi les typhons, la modification de salinité de l'eau et l'élévation de la température favoriseront les parasites et les agents pathogènes, avec des risques accrus de dengue, de malaria, de diarrhées, de choléra... Et les inondations récurrentes mettront à mal les infrastructures sanitaires et d'assainissement.

80% DE LA POPULATION EST RURALE, LA BAISSSE DES RÉCOLTES SERA UN VÉRITABLE PROBLÈME.

Alors que faire ? La question du réchauffement climatique est sérieusement prise en compte par les autorités et la société bangladaise. Mais il est difficile de mettre en pratique ces moyens (quand une prospective est possible) qui demandent des ressources financières le plus souvent considérables. Une prise de conscience s'opère mais elle est forte lente. Elle pourra servir à éviter de construire sur des terrains auparavant humides servant d'éponges lors d'inondations... Une pratique connue aussi dans nos contrées !

Mais le désir et le besoin (au Bangladesh beaucoup plus qu'ailleurs et notamment en Occident) de développer le niveau de vie vont hélas dans le sens d'une « croissance » que l'on sait incompatible avec la sagesse écologique et climatique².

POUR EN SAVOIR PLUS

ARTICLES ET REVUES

« Au Bangladesh, survivre avec le changement climatique », Le Monde - 11 février 2013
 « Changement climatique. Les îles englouties du Bangladesh », Courrier International, 21 novembre 2013
 « Changement climatique : le Bangladesh a déjà les pieds dans l'eau », Reporterre - 13 janvier 2015
 « Au Bangladesh, les premiers réfugiés climatiques », Le Monde Diplomatique - avril 2007

VIDÉOS

« Bangladesh : les premiers réfugiés climatiques », ARTE - 2007

¹ « Puissants orages au Bangladesh: au moins 37 personnes ont trouvé la mort », www.koldanews.com - 6 avril 2015

² « Les effets climatiques au Bangladesh », www.comgksavar.org

INTERVIEW DE FRANÇOIS GEMENNE

LES RÉFUGIÉS CLIMATIQUES AUJOURD'HUI

Chaque année plusieurs millions de personnes sont amenées à se déplacer suite à des catastrophes naturelles. Bien que ces dernières ne soient pas toutes dues aux épisodes météorologiques de plus en plus violents et surtout fréquents, il n'empêche que ces réfugiés climatiques, écorefugiés ou encore réfugiés environnementaux sont l'un des symboles des problèmes liés au changement climatique qui nous attendent dans les prochaines années. Les réfugiés climatiques semblent être une des questions les plus épineuses du XXI^e siècle.

Que pouvons-nous entendre derrière le terme de « réfugiés climatiques » ?

FRANÇOIS GEMENNE : C'est une notion assez large, et donc forcément polymorphe. Généralement, on désigne par ce terme l'ensemble des personnes forcées de quitter leur domicile, de façon permanente ou temporaire, en raison des impacts du changement climatique. Ces impacts peuvent être très divers : typhons, inondations, sécheresses, hausse du niveau des mers... Ces impacts différents induisent bien sûr des flux migratoires très différents, il est donc très difficile de dresser un portrait-type du « réfugié climatique ». D'autant plus que le terme « réfugié » est trompeur, puisque ces migrants ne sont pas reconnus comme réfugiés dans le droit international, et que certains choisissent librement de migrer, notamment parfois pour s'adapter au changement climatique. Le niveau de contrainte peut être extrêmement variable.

Le climat est donc moteur de migration ?

FG. : Il l'a toujours été. L'Europe a été colonisée par les premiers hommes à cause de son climat tempéré ! Le climat, et plus largement les conditions environnementales, ont toujours été un facteur majeur de la distribution géographique de la population sur la planète. C'est pour cela, par exemple, que tant de gens habitent le long des côtes et des deltas. Comme nous sommes à l'aube d'un changement climatique majeur, cela va donc aussi se traduire, logiquement, par d'importants mouvements de populations.



PHOTO : FRANÇOIS GEMENNE

François Gemenne est chercheur en sciences politiques à l'Université de Liège (CEDEM) et à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (CEARC). Il est chercheur associé au CERI et directeur du projet « Politiques de la terre à l'épreuve de l'anthropocène » au Médialab de Sciences Po.

On parle de plus en plus de ce nouveau type de réfugiés. Pour autant, est-ce un phénomène récent ?

FG. : Il y a toujours eu d'importants mouvements de populations provoqués par des catastrophes naturelles ou des dégradations de l'environnement. Dans les années 1930, aux États-Unis, par exemple, la grande sécheresse du Dust Bowl, combinée à la Grande Dépression, a provoqué l'exode de centaines de milliers de paysans, depuis le Texas, l'Arkansas

et l'Oklahoma vers la Californie. À travers l'Histoire, on peut trouver quantité d'exemples de ce type. Mais le changement climatique actuel ajoute deux dimensions au problème : d'une part, l'amplitude inédite de ces mouvements de populations ; et d'autre part, la question de la responsabilité internationale, puisque ce sont bien sûr les pays industrialisés qui sont les premiers responsables du problème, et les pays en développement qui sont aussi les plus touchés.

Depuis 2008, on estime à près de 27 millions, le nombre de réfugiés climatiques par an en moyenne. Quelles sont les prévisions pour les années à venir ?

FG. : Attention, ce chiffre concerne les personnes déplacées par les catastrophes naturelles, ce qui est autre chose. Dans l'état actuel de la science, il est impossible d'attribuer précisément telle ou telle catastrophe naturelle au changement climatique. Pour le moment, nous avons encore très peu de données quantitatives sur le phénomène, notamment parce que la plupart de ces mouvements de population sont des mouvements de courte distance, souvent étalés dans le temps. Il est donc impossible, à l'heure actuelle, de se livrer à un exercice de prévisions sérieux. D'autant plus que la nature et l'ampleur de ces migrations dépendront largement des choix politiques que nous prendrons aujourd'hui.

Y'a-t-il une partie du monde plus exposée à ces migrations que les autres ?

FG. : L'Asie du Sud et du Sud-Est combine trois caractéristiques : c'est la région du monde la plus peuplée, la plus exposée aux impacts du changement climatique, et la plus vulnérable aux catastrophes naturelles. C'est l'une des régions la plus exposée à ces migrations, de même que toute l'Afrique subsaharienne. Tout comme les petits États insulaires, même si les migrations y sont évidemment moins importantes, numériquement parlant.

Les phénomènes les plus extrêmes se concentrent dans les pays du sud. Les pays du nord ne sont donc pas concernés par la migration climatique ?

FG. : Les pays industrialisés ne sont pas épargnés non plus, bien sûr, contrairement à ce que l'on croit souvent. Que l'on songe aux récentes inondations dans les Balkans, par exemple, ou à la tempête Xynthia en France. Simplement, on n'utilisera souvent pas les mêmes termes pour désigner les mêmes phénomènes : au sud, on migre ; au nord, on déménage.

"Au sud, on migre; au nord, on déménage"

La migration climatique est-elle un phénomène uniquement à voir de manière négative ?

FG. : Non, de plus en plus de recherches font apparaître que la migration climatique n'est pas forcément une solution de dernier ressort, mais parfois une véritable stratégie d'adaptation mobilisée par les populations pour diversifier leurs revenus ou alléger la pression démographique sur les ressources. Les populations les plus vulnérables sont souvent incapables de migrer : c'est donc souvent l'immobilité forcée, davantage que la migration, qui est un problème.

Comment protéger les migrants climatiques ?

FG. : Il est difficile d'imaginer une solution unique, qui protège efficacement tous les types de migrants. Je pense qu'une grande partie de la protection passera par des arrangements locaux, nationaux ou régionaux. Il s'agit en effet de protéger non seulement leurs droits élémentaires, mais aussi des droits souvent négligés dans des situations de crise, notamment leurs droits civils et politiques.

Le statut international de réfugiés climatiques fait débat. Il faudra le définir tout de même d'ici les prochaines années. Aurons-nous bientôt un statut international ? Quelles sont les avancées ?

FG. : Je ne pense pas qu'un tel statut résoudra vraiment le problème. L'essentiel de ces migrations sont

internes au pays, pour lesquelles un statut dans le droit international serait de toute façon inopérant. Ce serait évidemment une avancée symbolique importante, mais on commettrait une grave erreur en pensant qu'un statut serait la solution au problème. Beaucoup de pays en développement, contrairement à ce que l'on croit, sont d'ailleurs opposés à cette idée, qu'ils voient comme une contrainte supplémentaire que voudraient leur imposer les pays du nord : ce seraient en effet avant tout les pays du sud qui devraient appliquer ce statut, puisque ce sont eux qui sont confrontés à l'essentiel de ces mouvements de populations... Je crois bien davantage à des solutions négociées au niveau régional ou bilatéral, et qui passent notamment par l'adaptation des législations nationales, des accords migratoires, etc. L'Initiative Nansen, qui doit se conclure en octobre prochain, va exactement dans ce sens : c'est un processus intergouvernemental, porté par la Norvège et la Suisse, qui s'appuie sur des consultations régionales et qui vise à renforcer la protection des migrants, à partir des besoins et des engagements exprimés par les différents pays. Même si on peut avoir l'impression que le dossier du statut international est bloqué, cela ne doit pas cacher les avancées et les progrès qui sont effectués chaque jour.

POUR EN SAVOIR PLUS

ARTICLES ET REVUES

« Les réfugiés de l'environnement », Patrick Gonin et Véronique Lassailly-Jacob, Revue Européenne des Migrations Internationales - 2002

« Des "réfugiés écologiques" à la protection des "déplacés environnementaux" : éléments du débat juridique en France », Julien Bétaille, Hommes et Migrations, n° 1284, 2010.

« Réflexions prospectives sur une protection juridique des réfugiés écologiques », Cournil Christel et Mazzega P., Revue Européenne des Migrations Internationales, 2007

« Climat: une nouvelle cause de l'émigration ? », www.mypositivemove.org - 2015

VIDÉOS

« Paroles du Monde, Les réfugiés climatiques », Public Sénat
Emmanuelle Cosse et les réfugiés climatiques, ARTE, 2015

SITES INTERNET

Centre d'études de l'ethnicité et des migrations : www.cedem.ulg.ac.be
Institut de recherche sur les politiques, l'Institut du développement durable et des relations internationales : www.iddri.org

LA MER MONTE

L'EXEMPLE DE L'ARCHIPEL DE TUVALU

Tuvalu est devenu dans le début des années 2000, le porte-parole des PEID (Petits Etats Insulaires en Développement) réunis au sein de l'alliance des petits états insulaires et de toutes les victimes des changements climatiques. Le seul pays auquel on ne peut reprocher une quelconque violation des Droits de l'Homme (selon l'ONU), et également celui qui émet le moins de gaz à effet de serre, est ainsi le premier menacé de disparaître. Un véritable symbole d'une injustice mondiale.



PHOTO : TOMOAKI INABA

Tuvalu est extrêmement dépendant de l'aide internationale. Quelles formes prend-t-elle ?

En effet, Tuvalu fait partie des PMA - Pays les Moins Avancés - au titre de sa spécificité insulaire et de la grande vulnérabilité de la population face aux éléments extérieurs, qu'ils soient économiques ou naturels. Les revenus de l'archipel sont extrêmement faibles : ils sont principalement issus des licences de pêche, des droits d'utilisation de la TV, ainsi que des transferts d'argent des nombreux marins travaillant à l'international sur les bateaux (15% de la population !).

Depuis quelques années, ce sont surtout les coûts de l'énergie qui ont pesé sur la balance budgétaire. Le pays est extrêmement dépendant des cours du baril de pétrole : les liaisons maritimes entre les îles du pays et les liaisons aériennes et maritimes avec le reste du monde exigent l'importation de pétrole. De plus, les Tuvaluans se servent principalement de groupes électrogènes pour produire de l'électricité.

Tuvalu est un Etat à part entière, avec des services publics, mais les financements

propres de ce micro-état ne suffiraient pas à le maintenir en vie. Tuvalu vit aujourd'hui essentiellement de l'aide internationale, notamment grâce à des coopérations bilatérales et à la Banque Mondiale. L'aide internationale agit donc directement sur le budget du pays mais elle se traduit aussi par une aide matérielle importante en partie incluse dans les projets d'adaptations aux changements climatiques aujourd'hui. Ce qui étonne le plus en arrivant à Tuvalu, c'est le nombre d'acteurs (Etats et ONG), ainsi que le nombre de projets en cours. On compte une multitude d'Etats qui affichent leurs couleurs sur des pancartes répandues à travers l'ensemble du territoire et indiquant des projets en cours, ou des fournitures gracieusement offertes aux habitants (cuve à eau, toilettes sèches...). Ainsi, sont aujourd'hui officiellement représentés, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Union Européenne, le Venezuela, Taiwan, le Japon, la Chine et le Canada. La présence de la France ou des Etats-Unis se matérialise par les ONG, la plus célèbre étant l'ONG Franco-Tuvaluane Alofa Tuvalu, à l'origine de la mise en avant médiatique de Tuvalu par sa présidente, Gilienne Le Gallic.

Ces projets concernent l'érosion des côtes, l'adaptation de l'agriculture à une eau de plus en plus salée, le manque d'eau potable, la capacité de résilience des populations aux éléments violents... Il est intéressant de distinguer les projets gérés par l'Etat au travers du Plan d'Action National d'Adaptation (PANA) et les projets issus de coopérations bilatérales, menés directement par des agences de développement.

PLUSIEURS PROJETS LANCÉS PAR DIFFÉRENTS PAYS ET ORGANISMES

En effet, si l'Etat mène des projets sur l'ensemble des thématiques liées au changement climatique, les agences de développement ciblent leurs projets sur des thématiques particulières. Ainsi, l'Australie travaille sur la gestion des déchets végétaux, Taiwan sur le développement de plantations résistantes à la salinisation, le Japon sur la reconstitution des plages. Ces pays fournissent à la fois du matériel mais cherchent aussi à diffuser des bonnes pratiques.

« LES PLUS GRANDES PUISSANCES S'INTÉRESSENT DONC AU DÉVELOPPEMENT D'UN MICRO PAYS DE 11 000 HABITANTS. »

Un projet mené par la JICA, l'agence de développement du Japon, m'a particulièrement interpellé. Le « Foram Sand » comme il s'intitule, consiste à protéger le littoral de façon durable, sans utiliser de matériel technique (comme les digues) mais en recréant de manière naturelle de grandes quantités de sable. Il s'agit d'enrichir la plage par une voie naturelle, et réduire ainsi l'énergie des vagues, et donc l'érosion côtière en recréant ce sable composé notamment par des micro-organismes appelés Foraminifera. Ce projet est un réel espoir pour Tuvalu, « c'est un projet unique au monde que nous pourrions renouveler

si l'expérience se trouvait concluante » m'expliquait ainsi Fumiko Matsudate, en charge du projet.

Il faut comprendre que nombre de ces projets sont assez ambitieux et surtout assez nouveaux, et ces agences ne sont pas présentes par hasard. Si l'on considère la forte exposition et la grande vulnérabilité de Tuvalu face au changement climatique, le pays constitue une « véritable sentinelle » dans l'observation des effets du changement climatique. Tuvalu est un « pionnier de l'adaptation » et représente, par sa taille, un excellent laboratoire des dynamiques socio-territoriales. Il intéresse donc, à ce titre, les agences de développement, les entreprises étrangères, etc. Les petites îles coralliennes, et Tuvalu en particulier, concentrent « tous les problèmes du monde » à une échelle de population et de territoire réduite, et apparaissent donc comme précurseurs de stratégies concrètes d'adaptation au changement climatique pouvant fournir des enseignements précieux à d'autres sociétés dans le monde.

Tuvalu doit-il s'adapter à des changements uniquement dus au climat ?

Tuvalu connaît en effet depuis quelques années l'ensemble des conséquences négatives du réchauffement climatique annoncées par le GIEC : élévation du niveau de la mer, eau de mer contaminant les nappes d'eau douce, salinisation des sols, blanchiment des coraux, baisse de la biodiversité, réduction des précipitations, augmentation de maladies liées à l'eau, forte érosion des côtes, multiplication des cyclones, des tempêtes, des inondations et des marées géantes. Le secteur agricole est une autre victime du réchauffement climatique. Le pulaka et le taro, traditionnellement cultivés ici, sont très sensibles aux changements et voient leurs feuilles jaunir sous l'effet de la salinisation du sol. Avec la raréfaction des précipitations, il est aujourd'hui très difficile de cultiver, ce qui encourage toujours plus l'importation de nourriture.

« TUVALU CONNAÎT EN EFFET DEPUIS QUELQUES ANNÉES L'ENSEMBLE DES CONSÉQUENCES NÉGATIVES DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE »

Il apparaît aujourd'hui que cet écosystème fragile ne subit pas uniquement le dérèglement du climat. Il semble que d'autres éléments, comme la pression anthropique et l'évolution des modes de vie jouent un rôle important.

L'exemple principal est celui de l'aéroport de Fongafale. Construit en

« Sous l'effet du changement climatique, la mer monte, les marées sont plus fortes, les vagues plus hautes, salinisant les sols, érodant nos côtes, réchauffant nos coraux, abîmant nos mangroves, ces barrières naturelles si importantes. »

ILIA VAVAE,

Responsable du centre météorologique de Tuvalu

1942 par l'armée américaine lors de la seconde guerre mondiale, cet aéroport a nécessité un apport de matériaux important pour la construction de la piste. L'armée américaine a donc procédé à une extraction importante de corail à plusieurs endroits, formant ainsi des « fosses » géantes, appelées « borrow-pits », sur près de la moitié de l'île. Ces trous n'ont jamais été comblés, faute de matière sur place et d'apport extérieur. Ils sont aujourd'hui remplis d'eau de mer qui s'infiltre au travers du corail. Les habitants accusent ainsi les Américains d'être responsables de l'affaissement de l'île, en ayant fragilisé la structure de celle-ci avec ces « borrow-pits ».

La hausse du niveau de la mer est souvent jugée responsable d'avoir provoqué la salinisation des ressources souterraines d'eau douce, mais l'explication ne résulterait-elle pas de ces fosses creusées par l'Homme ? En favorisant l'infiltration de l'eau de mer et sa stagnation en surface, celle-ci n'a d'autre échappatoire que de s'infiltrer en profondeur.

Ces fosses disséminées dans toute l'île ont rendu difficile l'installation des hommes dans ce milieu humide et incultivable. C'est donc naturellement que les déchets y ont pris place. Il n'est pas rare d'observer ainsi des « étangs de déchets » qui flottent à la surface. Tuvalu peut parfois donner l'impression d'être un « PMA au mode de vie occidental » consommant de nombreux produits finis, avec emballage, mais ne disposant d'aucun système de gestion des déchets, ceux-ci s'entassent progressivement, polluant ainsi les sols. La population prend aujourd'hui peu à peu conscience du rôle qu'elle doit jouer dans la préservation de son territoire, mais ce chemin est encore long, et imposera des changements de comportements importants, d'une société pourtant en pleine mutation.

Pourquoi la communauté internationale se mobilise-t-elle autant pour un état qui risque de disparaître à moyens termes ?

La volonté de sauvegarder une culture insulaire spécifique vieille de plus de 3000 ans est à elle seule une raison évidente de se mobiliser. A lui seul, cet argument justifierait l'ensemble de l'attention que l'on porte à Tuvalu, car il n'y a rien de plus précieux que la diversité culturelle à travers le monde. Mais il est peu probable, au regard de l'histoire, que cet argument soit celui

retenu par les instances internationales qui financent l'adaptation. En revanche, si on peut très facilement laisser mourir une culture, on ne peut pas laisser mourir un peuple. Il faudrait alors créer le statut de « réfugié du climat » et permettre ainsi à la population d'habiter dans un autre endroit.

C'est bien le concept politique de « réfugié climatique » qui pourrait expliquer la volonté de garder, le plus longtemps possible, les Tuvaluans à Tuvalu. En effet, dans un contexte de réchauffement climatique qui pourrait entraîner des migrations importantes à l'échelle du monde, la reconnaissance du statut de réfugié climatique pose aujourd'hui de nombreux problèmes aux juristes. Celle-ci constitue aujourd'hui un vide juridique.

« SI ON PEUT TRÈS FACILEMENT LAISSER MOURIR UNE CULTURE, ON NE PEUT PAS LAISSER MOURIR UN PEUPLE. »

Le discours sur la migration « forcée » s'accompagne souvent de l'idée que les migrants seraient impuissants face aux conditions environnementales changeantes. La réalité montre que les migrants n'ont jamais envisagé leur migration comme une contrainte inéluctable, mais plutôt comme une stratégie d'adaptation, une stratégie de réduction des risques. Les Tuvaluans intègrent peu à peu l'idée d'une possible évacuation, ce qui faciliterait grandement sa réalisation, le jour venu.

« Je ne sais pas vraiment où nous irons, je n'ai pas la réponse « I don't really know, I don't have the answer ». Si nous partons, en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux Fidji, nous perdrons notre identité, notre culture, que nous avons construit en communauté, grâce aux îles. Alors qu'importe le lieu où nous devrons partir... »

Il n'existe pas aujourd'hui d'option réelle pour la population Tuvaluane puisqu'aucun accord significatif n'est encore signé, qu'aucune solution concrète n'existe. Comment imaginer que la population puisse renoncer à vivre à Tuvalu si elle ne sait pas où aller et ne sait pas quand elle devra y aller ?

NICOLAS MONIER-RUI
Diplômé Université Paris IV
Sorbonne

— 20 ANS D'ECHECS POLITIQUES — OSONS DE NOUVELLES RÉPONSES

Pourquoi la préoccupation écologique et in fine la lutte contre le réchauffement climatique est-elle aujourd'hui un échec politique ?

Il aura fallu près de 20 ans après le rapport Meadows pour que le 1er Sommet de la Terre soit organisé à Rio et marque le début d'un engagement politique en faveur de la préservation de la planète. 1997 aura poursuivi cette démarche contraignante mais positive pour répondre aux problèmes annoncés avec le célèbre protocole de Kyoto en faveur de la réduction des émissions de CO₂. Le passage à l'an 2000 marque cependant un véritable tournant dans la préoccupation environnementale et l'envolée lyrique de Jacques Chirac : « Notre maison brûle mais nous regardons ailleurs » n'y aura rien changé. N'est-elle pas d'ailleurs le symbole de discours solennels mais non suivis par des actes ?

Le Sommet de la Terre de Johannesburg en 2002 où les premières faiblesses et tensions sont apparues, puis évidemment Copenhague en 2009, Cancun en 2010, Durban en 2011, Rio en 2012 et Lima l'an dernier résument bien l'effondrement de la recherche d'un consensus universel mené depuis 20 ans.

En 2015, la France accueillera la 21ème Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Sommet de la dernière chance ? Avancées notables en perspective ? Ou nouvel échec annoncé ? Les projecteurs seront tous braqués sur la COP21 et ce sera l'occasion d'affirmer haut et fort que d'autres réponses sont possibles. Elles passeront certainement par une mobilisation commune, politique et civile. En voici des exemples...

INTERVIEW DE JOSÉFA OLIVE

« ÊTRE DU MONDE ÉCONOMIQUE ET ÊTRE ENGAGÉE N'EST PAS INCOMPATIBLE ! »



Quelles sont les actions de Brahma Kesa ?

L'association aide au développement économique de deux villages ruraux au Cambodge, l'un situé dans la région de Battambang appelé Kakoh Kamboth et l'autre dans la région sud de Pnom Penh nommé Phnom Chisor. Cela se traduit par un appui technique pour une meilleure rentabilité en matière de diversification agricole notamment par la formation et l'aide à la mise en application sur le terrain. Alors que les villageois ne cultivaient auparavant que le riz, les familles cultivent désormais du maraîchage, élèvent du bétail et produisent deux récoltes de riz par an au lieu d'une seule grâce à notre intervention dans la mise en place de la culture du SRI qui est une méthode de piquage du riz réduisant la nécessité en eau et augmentant la productivité. Un indicateur très probant est l'amélioration de l'habitat, de l'hygiène et une réduction de l'exode rural en direction de la Thaïlande pour rechercher un emploi.

Si je devais résumer notre philosophie d'action, l'adage de Lao Tse étant qu'« il vaut mieux apprendre au pêcheur à pêcher plutôt que de leur donner du poisson » nous correspond totalement. Ainsi, pour toutes les actions mises en place, les villageois s'engagent à suivre le programme de formation et participent financièrement aux investissements. L'enjeu est de les responsabiliser et qu'ils acquièrent une complète autonomie pour qu'ils deviennent ainsi acteurs et non spectateurs de leur avenir.

« IL VAUX MIEUX APPRENDRE AU PÊCHEUR À PÊCHER PLUTÔT QUE DE LEUR DONNER DU POISSON »

Par ailleurs, l'éducation est un de nos axes prioritaires. A cet effet, nous soutenons une école primaire accueillant 200 élèves. Nous avons réalisé un jardin potager pédagogique qui perdure depuis 2011. Une de nos actions les plus emblématiques est la constitution d'un cheptel de vaches puisqu'elles peuvent constituer un capital. Le principe est simple : chaque première vache née est remise à une autre famille qui en est pourvue et ainsi de suite... L'épargne autogérée est aussi une autre action phare. Un comité de gestion a été désigné par

leurs pairs et a été formé à la tenue des comptes. Ainsi, chaque famille épargne au minimum 0,50\$ par semaine qu'elle verse à la banque par la suite. Nous n'intervenons que dans le suivi. Et l'on peut dire aujourd'hui, après une année d'existence, que les familles sont fières et satisfaites de ce dispositif.

Enfin, le chantier mené cette année est la réhabilitation d'un canal d'irrigation qui va impacter plusieurs villages et environ 400 familles. En 2016, à la demande des villageois, du ministère de l'Éducation Nationale et toute l'équipe pédagogique de l'école primaire, nous lancerons la construction d'une école maternelle avec les villageois.

« C'EST AVANT TOUT UNE DÉMARCHE PERSONNELLE »

Plus personnellement qu'elles ont été les raisons profondes qui vous ont poussées à créer Brahma Kesa ?

Cela fait plus de 30 ans que je parraine des enfants en Asie mais j'ai visité pour la première fois le Cambodge en 2001, puis une seconde fois en 2005 et fin 2006, j'ai enrôlé quelques amis dans la création d'une association qui vient en aide aux familles vivant en zone rurale exclues de toutes aides. Très vite, nous nous sommes orientés vers le développement de la capacité économique de la famille, considérant ainsi qu'une fois le pouvoir d'achat augmenté, la famille pourrait acquérir l'autosuffisance alimentaire, une scolarisation plus grande et plus longue des enfants, une hygiène et une meilleure santé. Nous travaillons beaucoup sur l'aspect nutritionnel auprès des jeunes enfants.

« LE FAIT D'EXERCER DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE ET DANS LE MONDE INSTITUTIONNEL EST UN ATOUT EXTRAORDINAIRE. »

Vous êtes en charge de la direction de l'antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret à Gien et engagée dans la solidarité internationale. Certains y voient un paradoxe... et vous ?

Non pas du tout. C'est avant tout une démarche personnelle mais le fait d'exercer dans le monde de l'entreprise

et dans le monde institutionnel est un atout extraordinaire. Et tous les acquis sont mis au service de cette « œuvre ».

Les mondes de l'entreprise et de la solidarité internationale ont longtemps été considérés par l'un et par l'autre comme deux mondes strictement opposés. Le contexte change et un rapprochement semble s'initier. Une bonne nouvelle ?

Oui, bien sûr. Nous vivons dans un monde mondialisé ; de plus en plus de personnes voyagent et découvrent d'autres horizons et sont sensibilisées à d'autres cultures. L'opposition pourrait venir de la vision entre le secteur « dit marchand » et le secteur dit « non marchand ». Mais en ce qui concerne Brahma Kesa, nous pratiquons « un mixage » des deux. Pas d'assistanat, mais du développement de micro-entreprises et du développement de projets dans l'intérêt de tous. En revanche, comme vous pouvez le comprendre, il n'y a pas de recherche de bénéfices mais plutôt une recherche de pertinence et d'efficacité des actions avec le souci d'un budget maîtrisé.

Contribuez à la construction d'une école maternelle au Cambodge avec Brahma Kesa



JOSÉFA OLIVE
Présidente de Brahma Kesa
www.brahmakesa.com

« IL N'EST PLUS POSSIBLE D'IGNORER LES CONSÉQUENCES DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE »

PHOTO : FDH ORLÉANS



Marie-Claire Cazeneuve, coordinatrice du groupe local OXFAM d'Orléans lors du Forum des Droits Humains à Orléans en février 2015

Oxfam France est une association de solidarité internationale qui agit sur les causes de la pauvreté et des injustices en menant notamment des campagnes de mobilisation citoyenne et de pression sur les décideurs politiques. Elle est l'affiliée française d'Oxfam, un réseau international de 17 ONG qui luttent contre les injustices et la pauvreté en partenariat avec des organisations dans plus de 90 pays.

Oxfam France, c'est aussi une vingtaine de groupes locaux, plus de 200 lieux de diffusion et un réseau de plus de 40 000 personnes engagées.

Partout dans le monde les populations se battent déjà pour survivre et s'adapter. Au sud comme au nord, sécheresses, inondations, saisons imprévisibles, montée des eaux et autres phénomènes climatiques extrêmes ont un impact désastreux sur le quotidien de millions de personnes.

UN CONSTAT SCIENTIFIQUE SANS APPEL

Les conclusions du 5e rapport du GIEC sont claires : les activités humaines, notamment l'utilisation des énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole...), ont conduit à une hausse exceptionnelle de la concentration des gaz à effet de serre, principale cause du réchauffement de la planète. Si nous voulons limiter l'impact du changement climatique, le réchauffement de la planète doit à tout prix être maintenu en dessous de 2°C par rapport à la période préindustrielle !

Au delà, le changement climatique surviendrait à une vitesse et à une échelle telles que les êtres humains, notamment les populations les plus pauvres, et l'environnement ne pourraient pas supporter. Pourtant, les tendances actuelles montrent que si rien n'est fait, les températures à la surface du globe pourraient augmenter de 4 à 6°C.

POURTANT LES SOLUTIONS EXISTENT !

Sans action forte et rapide de la communauté internationale, les progrès accomplis depuis 50 ans en faveur du développement seront

entièrement menacés. Pour maintenir le réchauffement en dessous des 2°C, l'ensemble des pays et plus particulièrement les pays riches, pollueurs historiques, doivent faire des efforts supplémentaires pour réduire leurs émissions. Pour cela, ils doivent sortir de leur addiction aux énergies fossiles, réduire leur consommation d'énergie et investir massivement dans les énergies renouvelables. En outre, les pays riches ont le devoir de soutenir les pays les plus vulnérables, les moins responsables du réchauffement de la planète, en les aidant financièrement et techniquement à s'adapter aux conséquences du changement climatique. Les entreprises ont également un rôle important à jouer en arrêtant d'investir massivement dans le secteur des énergies fossiles et en s'orientant à terme vers un modèle qui repose sur la consommation d'énergies renouvelables.

EN 2015, DES OCCASIONS IMPORTANTES POUR FAIRE AVANCER LE COMBAT !

En décembre 2015, la France présidera la prochaine conférence internationale sur le climat (COP21). La conférence de Paris doit faire suite au protocole de Kyoto, seul accord climatique international existant à ce jour, et poser les bases d'un nouvel accord au-delà de 2020. Le monde aura les yeux rivés sur les engagements de la France et de son secteur privé. Pour vous et pour nous, c'est une occasion unique de faire pression tout au long de l'année pour que les acteurs publics comme privés prennent enfin les mesures nécessaires à la hauteur du défi climatique.

ARTICLES ET REVUES



« Le charbon caché de la France », OXFAM-France.

« Les mauvaises notes des banques françaises », OXFAM-France.

« Réchauffement climatique : de la recherche à l'engagement ! », Ecologie & politique - 2006

« Les métropoles européennes réunies à Paris pour le climat », Le Monde - 26 mars 2015

« Concilier Développement et lutte contre le changement climatique », Agence Française de Développement



VIDÉOS

« De plein fouet, le climat vu du sud », Geert De Belder, Wereldmediaattheek, documentaire 53', 2009.

www.depleinfouet.be

L'ACTION D'OXFAM FRANCE SUR LE CLIMAT

Depuis 2009, Oxfam travaille sur le climat et notamment sur les conséquences du changement climatique sur le quotidien des populations les plus vulnérables. Vous avez pu suivre les campagnes « ça chauffe pour les pays du sud » (2009), « privés de terre, privés d'avenir » (2010) et la campagne « Cultivons » lancées en 2011 avec plus de 45 pays de la confédération internationale d'Oxfam. Les résultats ont été au rendez-vous, avec notamment la création à Cancun d'un fond mondial pour le climat permettant de combler les déficits des financements en faveur de l'adaptation.

LA CAMPAGNE « LE CHARBON CACHÉ DE LA FRANCE »

Bien que le charbon ne représente que 4% des sources d'énergies en France, nous sommes, à travers nos banques, le 5e plus gros financeurs mondial de charbon sur la période 2011-2013, devant l'Allemagne et la Suisse ! Le secteur privé français finance la construction de centrales à charbon à l'étranger et soutient financièrement les entreprises du secteur.

Si la France veut avoir une chance de participer à l'effort mondial pour maintenir le réchauffement climatique au-dessous de 2° C et si elle veut être crédible en tant que présidente de la future conférence climatique qui aura lieu à Paris en 2015, elle doit agir dès maintenant et mettre fin à ces financements indécents, responsables en grande partie du réchauffement climatique.

« SI LA FRANCE VEUT AVOIR UNE CHANCE DE PARTICIPER À L'EFFORT MONDIAL, ELLE DOIT AGIR DES MAINTENANT »

Tout au long de l'année nous nous mobiliserons pour obtenir l'arrêt de ces financements indécents. Et parce que la mobilisation citoyenne est essentielle pour faire pression sur les dirigeants politiques et les acteurs privés, nous avons besoin de vous ! Tout au long de l'année, nous organiserons diverses actions d'interpellations et de mobilisations pour pousser le gouvernement français et le secteur privé à prendre leurs responsabilités pour une justice climatique.

MARIE-CLAIRE CAZENEUVE
Coordinatrice du groupe Oxfam d'Orléans
oxfam45.gl-orleans@hotmail.fr
www.oxfamfrance.org

COLLECTIF D'ORLÉANS JEÛNONS POUR LE CLIMAT

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

JEÛNER POUR LE CLIMAT



PHOTO : COLLECTIF D'ORLÉANS JEÛNONS POUR LE CLIMAT

En décembre 2013, les Philippines ont été dévastées par le typhon Haiyan: 6 000 morts en quelques heures. Au même moment, le délégué philippin pour le climat auprès de l'ONU, Yeb Sano, était à Varsovie pour la Conférence sur le Climat. Des larmes dans la voix, il annonça qu'il allait jeûner durant toute la conférence pour alerter les participants et le monde entier de l'urgence d'agir pour le climat. L'idée a fait son chemin dans divers pays et, en juin 2014, une conférence de presse a réuni à Paris Yeb Sano, Nicolas Hulot et des représentants de grandes ONG et des grandes religions présentes en France. Le Jeûne pour le Climat était lancé dans notre pays, comme dans de nombreux autres: le premier jour de chaque mois, jusqu'à la Conférence sur le Climat de Paris en décembre 2015. À chaque groupe d'inventer sa façon de jeûner pour alerter l'opinion, alerter les dirigeants, en solidarité avec les victimes du bouleversement climatique.

À Orléans s'est formé un groupe rassemblant Réseau Action Climat, Chrétiens et Écologie dans le Loiret, et l'Église Réformée d'Orléans. Le jeûne a commencé dès le 1er juillet 2014. Chaque mois nous proposons une «tablee jeûnatoire», tantôt banquet, tantôt apéro. Il y a eu ainsi quelques banquets place Sainte-Croix avec une minute de silence pour les victimes mais aussi chansons, petits discours, musique, fleurs et verres à pied, décorations sur les tables: un vrai banquet, mettant les petits plats dans les grands ... sauf que les plats étaient vides et que nous avons trinqué d'un verre ... d'air !

Depuis le 1er décembre, nous nous sommes réfugiés à l'intérieur et proposons, outre de trinquer, divers événements pour sensibiliser

et mobiliser le plus de personnes possible: une conférence sur le climat à St Jean le Blanc, le film «De plein fouet, le climat vu du Sud» au cinéma des Carmes avec la complicité de nombreuses associations locales.

« TRINQUONS AUTOUR D'UN VERRE...D'AIR ! »

Le 1er mars, sur le marché aux tissus de la Source avec le concours d'OXFAM; le 1er avril, soirée rencontre à Olivet avec Guy Aurenche, Président du CCFD-Terre Solidaire et diverses personnalités et témoins; le 1er mai, pique-nique jeûnatoire et atelier inter-actif bilan carbone personnel; le 1er juin conférence au Centre Oecuménique à La Source sur le sens du Jeûne dans les diverses spiritualités. Le 1er juillet et le 1er août nous serons à nouveau présents sur des marchés.

Le but est de rencontrer des publics très variés, et de dire à tous que chacun, riche ou pauvre, jeune ou vieux, peut faire un petit quelque chose. Et de manifester que c'est beaucoup plus facile et même joyeux à plusieurs !

Ce jeûne, acte non-violent qui a sa place dans de nombreuses spiritualités, est donc un jeûne militant, collectif, qui veut se faire connaître. Cet acte simple et gratuit de rupture avec une société du tout consommation mêle à Orléans solidarité, fraternité, humilité et humour.

ANNE ALET
Coordinatrice du collectif d'Orléans Jeûnons pour le climat
orleansjeunepourleclimat@gmail.com
facebook : jeunepourleclimatforleans



DE NOUVEAUX ACTEURS S'ENGAGENT

Depuis 2004, ESPERE accompagne les organisations vers la durabilité, en Europe et en Afrique. En France, ESPERE est un cabinet référent sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises, et un pionnier du Bilan Carbone®.

ESPERE, dont l'acronyme signifie Équité Sociale – Performance Économique – Respect de l'Environnement, est une structure coopérative créée en 2004 par Jean-François Fillaut et François Raguenot; son siège est basé à Vendôme, en Loir-et-Cher. Depuis plus de dix ans, elle s'est fixée pour mission « d'orienter les organisations vers la durabilité », via des prestations de conseil, d'études et de formation. La coopérative accompagne des entreprises et des collectivités sur les thèmes de la Responsabilité Sociétale, du climat, de l'énergie et des déchets.

En 2007, une filiale a été créée en Afrique de l'Ouest. ESPERE Sénégal a vu le jour en tant que société privée, de droit sénégalais, dirigée par Macoumba DIAGNE, et dont la gouvernance est inspirée du modèle de la Société Coopérative et Participative (SCOP) d'ESPERE en France. ESPERE Sénégal a notamment eu l'opportunité d'accompagner la mise en œuvre opérationnelle du Plan Climat Territorial Intégré (PCTI) de la région de Dakar, en lien avec l'ARENE (Agence Régionale d'Ile-de-France pour l'Environnement et les Nouvelles Energies). Dans le cadre de la coopération décentralisée des régions Ile-de-France / Dakar, des études ont été menées (bilan gaz à effet de serre, bilan énergie, diagnostic croisé) conjointement avec l'Institut de Recherche et de Développement (IRD). ESPERE a également apporté son soutien dans l'animation des phases de concertation avec tous les acteurs de la région dakaroise, autour de ce PCTI.

« ESPERE SÉNÉGAL S'INVESTIT ÉGALEMENT DANS LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS, DANS UNE LOGIQUE DE SOCIAL BUSINESS »

ESPERE Sénégal, au-delà des prestations déjà mentionnées pour la France, s'investit également dans la création et le développement d'activités génératrices de revenus, dans une logique de « social business » (ou « d'économie inclusive »): l'objectif est d'accompagner des

acteurs économiques qui vont devenir financièrement autonomes, tout en optimisant leur contribution au développement durable.

Ce positionnement peu banal sur deux continents repose sur des règles simples:

En Europe, la coopérative s'implique sur des projets « à haute valeur ajoutée sociale et environnementale », rentables d'un point de vue économique.



Photo: Chez Proplast, l'étape du tri permet de séparer les déchets plastiques par type et par couleur.

Les bénéfices de la coopérative sont investis sur des projets ciblés au sud.

En Afrique, une société privée sénégalaise, indépendante et autofinancée, s'engage en priorité sur des projets locaux, avec des salariés locaux.

Avec trois mots-clés en tête, au nord comme au sud : le partage de valeurs, le transfert de compétences, et le dialogue interculturel.

L'exemple le plus probant est PROPLAST. En 1997, une ONG italienne (LVIA) constituait un groupement féminin sur la collecte et la valorisation des déchets plastiques. L'activité se développant, l'ONG souhaitait trouver une solution pour assurer la pérennité économique du projet. En 2010, ESPERE et la LVIA s'engagèrent sur un montage innovant : la création d'une société privée, détenue à 85% par les 14 femmes du groupement, et à 15% par ESPERE. L'objectif étant de professionnaliser la structure afin qu'elle soit rentable et pérenne, tout en conservant un

modèle social et des valeurs fortes. 5 ans plus tard, l'entreprise PROPLAST Industrie emploie 180 personnes et fait vivre 2000 collecteurs à Thiès et Dakar.

AUJOURD'HUI, D'AUTRES PROJETS DE CE TYPE SONT À L'ÉTUDE, ET S'INSPIRENT DU SUCCÈS DE PROPLAST.

ESPERE y investit la totalité de ses bénéfices dans une logique d'investissement à fort impact social.

Des campagnes de communication et de sensibilisation sont déployées pour renforcer la collecte, comme l'opération « ville sans plastique ».

Aujourd'hui, d'autres projets de ce type sont à l'étude, et s'inspirent du succès de PROPLAST. Un projet est notamment en phase de réalisation sur la mise en place d'une filière de céréales locales au Sénégal, de la production à la commercialisation, en passant par la transformation et le conditionnement des produits.

Notre action a été retenue parmi les dix start-ups de l'économie verte en Afrique portées par des jeunes éco-entrepreneurs français, dans le réseau UP AFRIQUE. L'une des orientations portées par ce collectif est de renforcer l'action des éco-entrepreneurs français en Afrique grâce aux synergies mises en œuvre avec d'autres acteurs de la société civile. La volonté est de contribuer à une croissance durable en Afrique, avec des effets directs et indirects notamment en termes d'emploi et d'adaptation face aux mutations écologiques. D'autres acteurs partagent les mêmes objectifs; ils peuvent soutenir et renforcer nos actions, que ce soit via la coopération décentralisée, les ONG, les réseaux multi-acteurs, la diaspora ou les migrants.

JEAN-FRANÇOIS FILLAUT
Directeur du cabinet
ESPERE France,
administrateur de
CENTRAIDER

jfillaut@cabinet-espere.fr
06.60.42.03.75
www.cabinet-espere.com



EN EUROPE AUSSI, IL FAUDRA S'ATTENDRE À DES CONSÉQUENCES CLIMATIQUES

Bien que les conséquences les plus dramatiques seront pour les pays du sud, l'Europe ne sera pas épargnée par le changement climatique. D'après le 5ème rapport des experts du GIEC, trois risques majeurs pèsent sur l'Europe et ses habitants à l'horizon 2100 si la température venait à augmenter de 4,8°C (c'est le scénario le plus pessimiste) :

Tout d'abord, une plus grande variabilité des précipitations accompagnée d'une élévation du niveau des mers. Conséquences : érosion des côtes, pollution des rivières et des nappes phréatiques et donc pertes économiques. Sacré programme ! Un pays comme les Pays-Bas pourrait être inondé sur plusieurs centaines de kilomètres carrés et les embouchures des rivières et des fleuves européens pourraient sortir de leur lit actuel.

Le second risque majeur (mais toujours lié au précédent) : l'utilisation de la ressource en eau. Elle sera soumise à plus de restrictions en raison de la diminution des eaux souterraines et des rivières disponibles, couplée à une augmentation de la demande, tous les secteurs seraient touchés : agriculture, industrie, énergie, mais aussi l'usage domestique. Dans l'héxagone près de 850 000 personnes résident dans les zones basses, les terres où l'altitude est inférieure au niveau de la mer lorsque celle-ci est agitée. La catastrophe de La Faute-sur-Mer était-elle réellement une exception ? La canicule de 2003 était-elle exceptionnelle ?

Dernier risque : Une multiplication des épisodes de chaleur extrême. La fréquence de ces épisodes serait appelée à possiblement doubler, (voire à tripler !) et ces vagues de chaleur auraient des incidences sur l'économie européenne, la productivité, la production agricole, la santé, le bien-être de la population, la qualité de l'air ou encore la récurrence des feux de forêt.

Deux raisonnements s'offrent ici à nous et découlent de ces scénarios potentiels : le premier, plutôt écologique, où l'on admet qu'il est inadmissible de polluer notre environnement en raison d'une logique de consommation de masse d'autant plus que notre santé et la survie de nombreuses populations dans le monde et en Europe en dépend et le second, plus cynique mais dans l'air du temps, où le changement climatique est une source de coûts supplémentaires pour la production de biens et de services... Même si les raisonnements et les buts sont radicalement différents, ils s'accordent néanmoins pour mettre en lumière que le changement climatique qui s'opère petit à petit sera un véritable problème dans les années à venir si rien n'est fait dès maintenant en Europe comme à une échelle mondiale.

POUR EN SAVOIR PLUS

ARTICLES ET REVUES

« Quels sont les pays les plus exposés au changement climatique ? », *Le Monde* - 27 février 2015

« Biodiversité, états des sols, pollution : l'environnement se dégrade en Europe », *Le Monde* - 3 mars 2015

« Le climat de la France au XXI^e siècle », *La Documentation Française* - 2015

VIDÉOS

« Quand le climat s'emballe », BBC - 2013

« MOBILISONS-NOUS POUR QUE LES BONNES IDÉES DE QUELQUES-UNS DEVIENNENT LA CHANCE DE TOUS ».



PHOTO : SEBASTIEN DUHAM / FNH

En mars dernier, la Fondation Nicolas Hulot lançait «My Positive Impact», campagne de mobilisation citoyenne pour mettre en lumière des solutions concrètes, efficaces et déjà opérationnelles permettant de lutter ou de s'adapter au changement climatique.

Le principe : 100 initiatives portées par des PME, des collectivités et des associations, présélectionnées par un jury pluridisciplinaire composé de membres de la Fondation et d'experts externes, sont soumises au vote du public sur le site www.mypositiveimpact.org. Pour plus de lisibilité, deux sessions de votes sont proposées, 50 projets étant soumis au vote à chaque fois. Les internautes sont invités à voter pour celles qui leur « parlent » ou qui les convainquent le plus et, avec ses partenaires médias, la Fondation transformera les votes en visibilité.

Durant un peu plus d'un mois, 50 premières initiatives proposées par des associations, des entreprises ou des collectivités ont été soumises au vote du public. Le 19 avril à minuit, la session de votes s'est clôturée avec plus de 600 000 votes comptabilisés. Les grands gagnants sont Akuo Energy, Enercoop, Exoes, l'Association La Voûte Nubienne et Microferme d'avenir. A la clé, une campagne de communication d'une valeur de 630 000 euros à se partager à partir du 18 mai. Du 25 mai au 5 juillet 50 nouvelles solutions pour le climat seront proposées au public.

RENDEZ-VOUS SUR

mypositiveimpact.org

Créée en 1990, reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme œuvre pour un monde équitable et solidaire qui respecte la Nature et le bien-être de l'Homme. Elle s'est donnée pour mission d'accélérer les changements de comportements individuels, collectifs et publics en faisant émerger et en valorisant des solutions en faveur de la transition écologique de nos sociétés. Pour la Fondation, l'écologie ne doit plus être une thématique parmi d'autres mais constituer le cœur de l'action publique et privée.

Afin de mener à bien sa mission, la Fondation combine la réflexion, l'action et la sensibilisation :

Elle élabore des idées nouvelles, et porte des propositions auprès des décideurs politiques et économiques avec son Conseil scientifique et son réseau d'experts. Elle accompagne les acteurs du changement en soutenant et valorisant, en France comme à l'international des initiatives porteuses d'avenir afin de les démultiplier à plus grande échelle. Et pour que chacun puisse être moteur de la transition écologique, elle élabore des outils et des campagnes de mobilisation citoyennes.

La Fondation est également une ONG environnementale représentative. A ce titre, elle siège dans plusieurs organismes consultatifs tels que le Conseil économique social et environnemental ou le Comité national de la transition écologique.



PHOTO : CENTRAIDER

INTERVIEW DE GUY AURENCHÉ

« DANS CE PROBLÈME IL FAUT SOIT SE TENIR LES COUDES ET SURMONTER LES DIFFICULTÉS ENSEMBLE, SOIT NOUS NOIERONS TOUS ENSEMBLE. »

En tant que président du CCFD – Terre Solidaire, vous animez une puissante campagne de sensibilisation aux risques liés au changement climatique. En quoi consiste cette campagne ?

GUYAURENCHÉ : Le gros de la campagne du CCFD c'est essentiellement, très concrètement et très positivement, de faire connaître nos 450 projets dans 70 pays. C'est-à-dire faire connaître des partenaires, des hommes, des femmes, des associations locales qui réagissent aux problèmes locaux, notamment en lien avec le changement climatique. Par exemple, je pense notamment à nos amis d'IRDF (Integrated Rural Development Foundation) aux Philippines, qui aident particulièrement les pêcheurs à s'adapter face à la multiplication et à la plus grande fréquence des tornades ou des typhons. Nous sommes présents dans ce cas précis pour une réalité d'urgence en permettant aux pêcheurs de reconstituer leurs barques et leurs matériels de pêche. Nous les aidons aussi sur une aide à plus moyens termes, en permettant des réflexions sur l'éventualité de changer leurs lieux d'habitations et sur une aide à plus longs termes en leur permettant de se former et par exemple à se regrouper entre différentes communautés de pêcheurs pour devenir des interlocuteurs de l'Etat philippin.

Ces mesures concrètes restent toutefois les premières mesures d'urgence. Elles ne suffisent pas. Si l'on reste uniquement dans ce type de mesures, cela revient à juste mettre des rustines sur quelque chose qui ne marche pas. Nous avons donc une deuxième série d'actions regroupées par le plaidoyer. C'est-à-dire la possibilité que nous nous donnons au CCFD-Terre Solidaire d'influencer des décideurs en lien avec nos partenaires dans ces différents continents.

450 PROJETS DANS 70 PAYS

La COP 21 en décembre 2015 à Paris est évidemment une occasion formidable, mais il ne faut pas attendre des résultats forcément extraordinaires des décisions politiques. C'est tout de même une grande opportunité pour sensibiliser les hommes, les femmes, ici en France et plus largement, pour dire que le climat, ce n'est pas des petites marottes écolo plus ou moins verdoyantes des uns et des autres mais c'est une question de survie.

Si nous pouvons le dire, c'est parce que nos partenaires, je pense à ceux de Mauritanie, des Philippines, du Mali, de la Thaïlande et aussi ailleurs nous disent que c'est une question de

survie. Il faut donc que dans l'opinion publique française, nous transformions nos capacités de réflexion pour ne pas laisser passer ce problème comme un petit problème marginal.

« NOUS VIVONS UNIVERSEL, NOUS VIVONS INTERDEPENDANTS »

Ayant fait ce travail de sensibilisation, nous n'allons pas nous contenter de dénoncer la situation juste comme étant dramatique et de dire que si l'on continue comme ça, la température augmentera de 4° C, et si ça augmente de 4° C, ça veut dire que le niveau de l'eau s'élèvera etc. Bref, tout cela est vrai et il faut connaître ces analyses. Mais nous allons plutôt essayer de travailler sur des décideurs économiques et politiques pour changer et essayer d'attaquer directement les causes.

Les causes, ce sont évidemment nos conduites personnelles notamment en terme de consommation d'énergie. Mais d'une manière beaucoup plus large, il nous faut revenir sur l'idée que la croissance basée sur des énergies fossiles en particulier était sans limites et infinie. Peut-être qu'il y a encore des ressources pour un certain temps, et peut-être même plus que l'on imagine. C'est possible, mais nous pensons

que c'est un mauvais raisonnement. Parce que plus nous continuons sur cette idée de croissance infinie, plus nous épuisons la Terre. Je dirais aussi que nous épuisons nos propres capacités de relation avec cette Terre car elle devient de plus en plus une chose que l'on va comprimer pour obtenir d'elle tout ce que l'on peut obtenir jusqu'au dernier moment. Finalement, et dans ce cas, on aura donné la victoire à un enrichissement matériel et donc on aura raté le cap de la vraie croissance, du vrai développement en mettant de côté l'utilisation économique du terme. Le vrai développement, c'est la promotion de chaque personne, de chaque groupe et c'est la promotion du bien commun.

Notre plaidoyer intervient donc par exemple sur les industries extractives. Nous travaillons pour dire que l'on ne peut pas extraire dans le monde entier n'importe comment au prix du sang ou de l'esclavage. C'est la même chose pour l'accaparement des terres... On ne peut pas continuer à favoriser la course à l'accaparement des terres et à favoriser celui qui corrompt le plus l'autre et qui obtiendra les centaines de milliers d'hectares dont il a besoin. Je ne rentre pas plus dans les détails mais tous ces dossiers sont sur le site du CCFD-Terre Solidaire si vous souhaitez en savoir davantage.

« IL FAUT SENSIBILISER, DENONCER, MAIS AUSSI PROPOSER DES SOLUTIONS D'ADAPTATION ET AGIR SUR LES CAUSES »

En quoi votre positionnement vis à vis du dérèglement climatique est-il spécifique par rapport à d'autres associations ou campagnes du même type ?

G. A. : Il n'y a pas de raisons particulières pour agir. La première raison c'est que nous sommes des hommes, des femmes, en lien de solidarité et de partenariats avec d'autres hommes et d'autres femmes, à travers ces 450 initiatives. Nous nous sentons interdépendants et dans ce problème, il faut soit se tenir les coudes et surmonter les difficultés ensemble, soit nous nous noierons tous ensemble. C'est très clair. Donc, je dirais qu'il y a un premier niveau de fraternité qu'il ne faut pas dédaigner car c'est ce qui nous relie. Le mot fraternité, j'y crois.

Comme la pensée de Teilhard de Chardin ou d'autres pensées de théologiens, l'humanité atteint pour la première fois un niveau vraiment planétaire. Nous vivons planétaire, nous vivons universel et nous vivons interdépendant.

Vous intervenez à la fois sur le versant adaptation et sur le versant réduction des effets du changement climatique. Il semble y avoir peu d'ONG intervenant sur les deux versants en même temps. Dans les moyens mis en œuvre, où situez vous l'équilibre entre les deux ?

G. A. : Il est difficile de dire, c'est 40% ou 60%... C'est l'un ou l'autre parce que cela évolue suivant les réponses du CCFD-Terre Solidaire à nos partenaires.

Le premier appel au secours de nos partenaires, c'est de l'urgence. Or, le CCFD n'est pas fait pour l'urgence. Il est au service de ces groupes qui veulent travailler pour des transformations sociales attaquant les causes du mal vivre et du mal développement. Bien évidemment nous ne laissons pas nos partenaires dans le dénuement d'où ces actions

d'adaptation. Ces adaptations qu'eux même nous demandent d'accompagner, parce que c'est une question de survie pour 10 ans ou 20 ans de leurs communautés et c'est très important. Mais c'est vrai que l'essentiel de notre travail est un travail de réflexion pour la transformation et l'action sur les causes. Je peux dire que c'est l'essentiel, je ne peux pas vous répondre si c'est 70%, ou par rapport à 30% etc. En tous cas, ce travail de plaidoyer ne se fait pas simplement en France, ni simplement avec l'Union Européenne mais ce sont nos partenaires qui les inventent sur plusieurs aspects. Par exemple, nous avons un partenariat avec la commission épiscopale de l'Eglise de la République Démocratique du Congo sur le problème de l'extraction minière. Et nous avons les évêques qui viennent nous demander de les aider à réfléchir sur la dimension absolument insensée que l'extraction minière a prise récemment dans leur pays. J'entends encore le secrétaire de cette commission épiscopale me dire « c'est terrible, nous avons constaté que les ressources naturelles faisait le malheur de notre pays ». Nous allons aider ces Congolais à travers l'Eglise mais aussi à travers bien d'autres structures, à faire en sorte que ces ressources naturelles ne soient pas le lieu de leurs malheurs. Donc c'est mener ainsi des actions de plaidoyer à la fois très locales, avec des dimensions européenne voire mondiale. D'ailleurs, je crois que nous assistons à une mise en réseau de ces dimensions depuis 15 à 20 ans et de plus en plus nous observons l'émergence d'un travail sud-sud alors qu'auparavant les pays du nord venaient apporter leur argent, leur savoir, etc. Aujourd'hui c'est vrai que les réseaux sud-sud ont besoins d'appuis qu'ils soient financiers, politiques ou simplement fraternels, mais ils vont de plus en plus travailler en réseaux sud-sud.

« LE MOT FRATERNITÉ, J'Y CROIS. »



PHOTO : CENTRAIDER

Beaucoup de citoyens français comme d'autres pays du monde se sentent impuissants et finalement peu concernés par cette urgence planétaire. Si vous aviez un message à faire passer, quel serait-il ?

G. A. : Écoutons ces hommes et ces femmes de ces 450 initiatives qui disent que c'est grâce à ces projets, à cette première aide, grâce à ce compagnonnage qu'ils survivent. En disant cela, je pense notamment à ces femmes guinéennes qui ont protestés contre la mort de leurs enfants lors de la période de soudure. Grâce à un partenariat, grâce à leurs protestations et leurs réflexions, elles ont réussies à faire en sorte que dans leurs régions, une nouvelle catégorie de pommes de terre a pu être implantée. Aujourd'hui, il y a 200 000 familles. Donc le résultat il est très clair, aujourd'hui il y a au moins 200 000 enfants qui ne meurent plus de faim en Guinée grâce ces actions.

QUEL(S) RÔLE(S) POUR LES O.N.G DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Les ONG comme le Gret ont pour mission la lutte contre la pauvreté et les inégalités dans le monde. Si la lutte contre le changement climatique n'est donc pas notre cœur de métier, nous sommes évidemment confrontés au changement climatique dans le cadre de notre action de terrain. Ses effets sont particulièrement visibles dans les pays du sud : raréfaction des ressources en eau, sécheresse ou pluies diluviennes qui anéantissent les cultures, catastrophes naturelles à l'origine de crises alimentaires et nutritionnelles, inondations génératrices de maladies et de nouveaux insectes, décapitalisation des ménages pour faire face aux effets du changement climatique... Le dérèglement climatique est un accélérateur de pauvreté car il va frapper en premier les populations qui ont le moins de capacités à réagir face aux effets du changement climatique. Mais ce sera aussi une trappe à pauvreté : les personnes à la limite de la pauvreté frappées par un événement climatique violent vont soudainement se retrouver en situation de crise. Il est également à l'origine d'un creusement d'inégalités, car il accentue la différence entre les pauvres qui n'auront pas les moyens de s'y adapter, et les plus riches qui pourront y faire face.

De ce fait, les ONG sont amenées à prendre en compte le risque climatique dans leurs actions avec des solutions qui favorisent l'adaptation au changement climatique. Il faut noter aussi que certains secteurs ont mauvaise presse : agriculture, énergie... car vus comme secteurs émissifs de gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique. Mais en réalité c'est la manière dont on agit qui aura un impact : les énergies renouvelables, l'agroécologie, sont autant de solutions qui permettent à la fois de répondre à des enjeux de développement et à l'atténuation du changement climatique.

Le climat est-il suffisamment pris en compte dans les projets de développement et pourquoi ?

Avant toute chose, il faut veiller à ne pas céder à l'effet de mode « climat » où toutes les problématiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités seraient revues sous le prisme du changement climatique. Les projets de développement conservent leurs objectifs qui reposent sur les trois piliers du développement durable : économique, social et politique, et environnemental. En revanche, il est certain que le climat est un enjeu planétaire qui doit nous concerner tous et les projets de développement doivent prendre en compte ce paramètre dans le cadre de l'atteinte de leurs objectifs : d'une part dans un enjeu de durabilité des actions car le climat peut déconstruire des résultats obtenus si les populations n'ont pas les capacités de s'adapter, et d'autre part pour éviter d'opposer objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. En clair : les solutions qui doivent permettre de protéger le climat ne doivent pas nuire aux populations, et inversement. Il faut ainsi prendre garde aux « fausses solutions » qui fleurissent lorsqu'un sujet devient au cœur de l'agenda. Typiquement : les OGM ne sauraient être une solution pour le climat ! Par contre de nombreuses solutions pour le développement sont justement particulièrement compatibles avec un enjeu de lutte contre le changement climatique : la sensibilisation et la participation des populations, l'approche par les territoires, l'innovation sociale et institutionnelle, la recherche de solutions locales plutôt que le tout technologique, le respect de l'environnement initial, etc.

Pouvez-vous citer des exemples de projets alliant lutte contre la pauvreté/inégalité et lutte contre le changement climatique ?

Le Gret n'est pas une ONG spécialisée dans le climat mais on peut citer trois exemples de projets qui allient lutte contre la pauvreté/inégalité et lutte contre le changement climatique.

Sur l'agriculture, on peut citer l'expérience du Gret à Madagascar, dans le Grand Sud, l'Androy. Dans certaines zones, il n'y a pas eu de pluie entre la mi-décembre et la mi-février. Cela représente 2 mois de sécheresse en plein milieu de la saison principale de culture. Les familles vont devoir résister avec les produits de la cueillette, en mobilisant leurs économies ou avec l'aide de la famille en exode. L'agroécologie est une réponse pour s'adapter : diversification, diffusion de plantes mieux adaptées à la sécheresse. Elle permet de répondre à la fois à un objectif de sécurité alimentaire et de protection des ressources naturelles.

Sur l'énergie, le Gret met en place en Mauritanie un projet de valorisation du typha, une plante invasive sur le fleuve Sénégal qui empêche les cultures et génère des maladies (retient les insectes). Le Gret et son partenaire l'Iset de Rosso mettent en place un projet de transformation de cette plante en charbon, en alternative au charbon de bois, permettant de lutter contre la déforestation qui est une des causes du changement climatique. C'est un bon exemple alliant adaptation et atténuation.

Dans le cadre d'un projet de protection de la forêt en RDCongo, le Gret étudie les conditions d'une valorisation du carbone stocké dans les plantations et l'intégration de l'agroforesterie dans des projets Redd+ (mécanisme international visant à réduire des émissions liées à la destruction et à la dégradation des forêts). Il réalise pour le ministère congolais de l'Environnement, une étude sur le partage des bénéfices Redd+ à l'échelle d'un programme de réductions d'émissions dans la future province du Maï-Ndombe, à partir desquels seront validés des principes nationaux. Pour le Gret, les projets labellisés Redd+ doivent être considérés comme des outils d'expérimentation,

des dispositifs incitatifs pour alimenter les politiques nationales, plus que comme des producteurs de crédits carbone. L'estimation de la déforestation évitée est l'un des critères à utiliser, mais pas le seul. La cohérence et la crédibilité des politiques effectivement mises en œuvre par les pays constituent des critères tout aussi importants voire plus.

Quelles sont vos recommandations pour améliorer la prise en compte du climat dans les projets de développement, en particulier pour les acteurs français ?

Sans tomber dans le « tout climat », il s'agit d'intégrer le plus pragmatiquement possible les facteurs climatiques dans les projets de développement pré-existants ou à venir. C'est un défi pour les opérateurs du développement. Aux échelles locales, il faut pouvoir tenir compte des multiples incertitudes relatives aux effets du dérèglement climatique et aux techniques de modélisation elles-mêmes. Il faut aussi pouvoir doter les partenaires locaux d'outils d'aide à la décision, pour leur permettre d'orienter leurs stratégies et actions de lutte et les négocier avec les différents acteurs sociaux, en regard de ces incertitudes. Et cela en se projetant dans des échelles de temps allant jusqu'à 30 voire 50 ans ! A ces échelles locales, nous sommes aujourd'hui peu outillés en matière de modélisation des effets climatiques et de grilles d'évaluation des impacts des projets climatiques aux échelles locales. Nos recommandations sont à double visée : opérationnelle et expérimentale. Pour aider les décideurs locaux à négocier leurs choix stratégiques en tenant compte des incertitudes à l'échelle d'un projet de développement, il faut pouvoir concevoir des « modélisations » simples permettant d'estimer et de visualiser les impacts à longs termes de projets climatiques sur la base de fourchettes approximatives. Pour cela, il faut associer chercheurs « modélisateurs » et opérateurs de développement dans un cadre collaboratif de recherche-action. On peut également envisager de démontrer les effets localisés de projets climatiques, valorisant tels choix techniques ou politiques « réussis ». Enfin, à l'heure de la COP21, où les donateurs et ONG ajustent leurs stratégies d'action au défi climatique, nous devons aménager des grilles d'analyse ad hoc pour nous engager à conduire et évaluer les projets sur des cycles longs.

Qu'attendez-vous de la COP 21 ?

Il sera important que les négociateurs n'oublient pas l'adaptation au profit du « tout atténuation », et qu'ils garantissent la justice climatique dans le cadre des engagements qui seront pris. Ces derniers devront être ambitieux en termes de financements mais ne devons pas oublier le développement notamment dans une année de redéfinition des Objectifs du développement durable et des moyens de leur financement (Addis Abeba).

Le Gret sera particulièrement vigilant aux « fausses solutions » qui pourraient ressortir de processus parallèles aux instances des Nations unies de type GACSA (Global Alliance for la Climate Smart Agriculture) et continuera à se mobiliser sur Redd+ pour rappeler aux négociateurs qu'au-delà de l'étalon de la performance carbone, il ne faut pas oublier les populations dépendantes des forêts et la biodiversité qu'elles abritent.

PATRICIA TOELEN
Experte gestion des ressources naturelles au GRET
www.gret.org

DOSSIER MÉTHODOLOGIQUE

COMMENT CONCILIER LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DÉVELOPPEMENT DANS SON PROJET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

1^{ÈRE} ÉTAPE : ABROGER LES IDÉES REÇUES

NON

La problématique du climat n'est pas une préoccupation uniquement pour les pays riches. Par ailleurs faut-il nécessairement opposer les droits humains essentiels des enjeux environnementaux ? La coopération internationale n'est-elle pas au service d'un projet de développement dans son ensemble ? La lutte contre le réchauffement climatique au niveau mondial sera un enjeu incontournable de ces prochaines années et il le sera davantage dans les pays en développement qui sont face à l'urgence, si l'on ne veut pas voir les inégalités s'accroître entre pays riches et pays pauvres.

Les projets liés à la protection de l'environnement (biocombustible, agroforesterie, recyclage...) ne sont pas plus lourds à monter et plus coûteux. Comme n'importe quel domaine d'intervention, il s'agit d'identifier toutes les étapes nécessaires à la bonne réalisation du projet. Proposer des solutions modestes, à moindre frais et adaptées localement est dans le champ des possibles.

2^{ÈME} ÉTAPE : RECENSER L'EXISTANT

Avant de se lancer sur ce chantier, il est conseillé de prendre un maximum de renseignements et de réaliser un état des lieux de la question climatique dans le pays partenaire et ici en région. Ce diagnostic a pour objectif de recenser :

- | | | | |
|----------|--|----------|---|
| 1 | Les principales problématiques rencontrées par les populations et les ressources présentes (agriculture, eau, énergie, forêt, sols/sous-sols, déchets...). | 4 | Les acteurs locaux compétents sur ces questions (services de l'Etat, collectivités territoriales, autorités traditionnelles). |
| 2 | Les disparités éventuelles entre les régions. | 5 | Les acteurs de la coopération internationale actifs sur ce sujet. Rien de mieux qu'aller à la rencontre de ces personnes pour mieux appréhender le sujet. |
| 3 | Les programmes nationaux qui font la promotion de la dimension environnementale dans les politiques mises en place. | 6 | Les compétences disponibles ici en France : au sein de votre association, au sein du réseau Centraider et au niveau national. |



Vous ferez figurer l'ensemble de ces informations dans un rapport qui constituera un outil d'aide à la décision pour vous et votre partenaire. La première pierre du projet est posée.

3^{ÈME} ÉTAPE : DÉFINIR UN CHAMP D'ACTION TENANT COMPTE DU CHANGEMENT SOCIAL

IL N'EXISTE PAS DE PROJETS « CLIMAT » EN SOI MAIS SEULEMENT DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT AYANT DES BÉNÉFICES SUR L'ENVIRONNEMENT

Cela laisse ainsi place à une grande marge de manœuvre sur le choix des projets :

AGRICULTURE : gestion agricole qui prend en compte l'érosion des sols, l'agroécologie.
NUTRITION/SANTÉ : fours solaires.
FORÊTS ET BIODIVERSITÉ : agroforesterie.
EAU : assainissement écologique des eaux usées par le biais de plantes filtrantes.
ENVIRONNEMENT : lutte contre la pollution de l'air, gestion des déplacements urbains...

NOUVELLES ACTIONS MAIS MÊMES RÈGLES !

La règle est celle d'intervenir sur demande de votre partenaire, en fonction des besoins locaux que lui-même aura évalué (avec votre appui). Le niveau d'acceptabilité des populations locales est également un critère de première importance. Actrices du changement, elles seront les garantes du succès du programme si elles sont impliquées dès le début du projet. C'est par leur intermédiaire que se fera la fabrication et la distribution des biocombustibles et que leur utilisation pourra se généraliser.

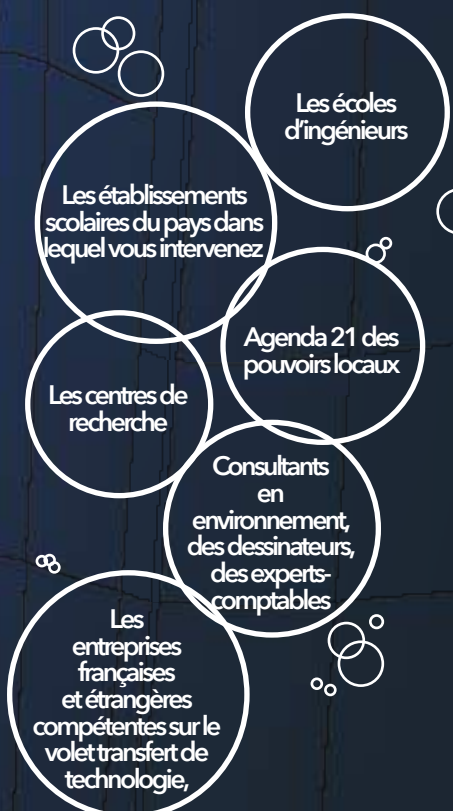
4^{ÈME} ÉTAPE : DÉFINIR LES OBJECTIFS DE VOTRE PROJET « CLIMAT »

Si l'atteinte des résultats dans un projet de coopération internationale n'est pas toujours chose évidente, un programme pour l'utilisation régulière d'énergie renouvelable ne le sera pas davantage. Aussi, si vous devez de faire figurer des objectifs à votre programme, soyez réaliste dans leur proportion.

L'impact du projet « Climat » sera mesuré selon différents indicateurs que vous êtes libres de définir. Vous pouvez ainsi choisir de mesurer l'efficacité énergétique de votre projet par le savant calcul de l'empreinte carbone (méthodologie stricte qui permet de définir les tonnes de CO2 émises dans le cadre du projet).

5^{ÈME} ÉTAPE : PENSER PARTENARIATS

Au-delà des partenaires financiers, votre projet prendra tout son sens si vous savez vous entourer de structures partenaires fiables.



6^{ÈME} ÉTAPE : MILITER EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, ICI SUR NOTRE TERRITOIRE

PARTICIPER aux conférences internationales sur le changement climatiques.

Quelques pistes pour s'informer, agir et sensibiliser :

Visiter le site du projet d'échanges franco-belge, EnviroDoc, (base de données, mallettes pédagogiques thématiques pour les enseignants, les animateurs et les formateurs).
WWW.ENVIRODOC.ORG

La mallette pédagogique sur le changement climatique des Petits Débrouillards pour les enseignants (en prêt)
WWW.LESPETITSDÉBROUILLARDSCENTRE.ORG

Le Centre de ressources du Réseau régional pour l'éducation à l'environnement - GRAINE Centre
WWW.GRAINECENTRE.ORG

7^{ÈME} ÉTAPE : SE FAMILIARISER AVEC LES FINANCEMENTS « CLIMAT »

On estime à 100 milliards de dollars par an les financements publics privés recensés sur le climat mobilisés par les organisations internationales, les États, les institutions financières (banque de développement) et les acteurs privés. À cela s'ajoute des initiatives de plus en plus nombreuses au niveau multilatéral, régional, bilatéral et national de fonds dédiés à des financements « climat »... Retrouvez des pistes de financements sur notre site.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR
WWW.CENTRAIDER.ORG
 rubrique CONSEILS METHODOLOGIQUES

LA COP 21, J-150

Le Sommet International de l'ONU sur le Climat (COP 21) se tiendra à Paris en décembre 2015. La Région Centre-Val de Loire lance un Appel à initiatives " COP 21 " pour valoriser notamment les actions de solidarité internationale sur la thématique Énergie-Climat.

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France accueillera la 21ème Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, appelée communément, Paris Climat 2015 ou COP 21. Cette conférence constitue une échéance cruciale car elle doit notamment aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays pour la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre pour la période 2020-2030, le dernier étant expiré depuis 2012.

La COP 21 doit également permettre de mettre en place le soutien promis aux pays les moins avancés pour leur développement durable et leurs contraintes d'adaptation aux impacts du dérèglement climatique. La participation active de tous les pays et la prise en compte des contraintes des pays les moins avancés est une condition sine qua non de succès.

« LA COP21 CONSTITUE UNE ÉCHÉANCE CRUCIALE CAR ELLE DOIT ABOUTIR À UN NOUVEL ACCORD INTERNATIONAL »

Afin de contenir l'augmentation de la température moyenne mondiale en dessous de 2°C, il est impératif de réduire drastiquement le niveau des émissions mondiales de gaz à effet de serre dès maintenant, en particulier dans les pays développés, pour parvenir à une division au moins par 4 avant 2050. Pour parvenir à ce résultat, les trois principaux leviers dont nous disposons en France sont la sobriété, l'efficacité énergétique (division par deux des consommations) et le développement des énergies renouvelables.

La lutte contre le dérèglement climatique et le succès de la conférence de Paris ne se réduisent pas à des négociations inter-Etats. La société (citoyens, associations, collectivités territoriales, entreprises ...) doit être également mobilisée pour anticiper et être acteurs de la construction du seul futur durable possible, et ainsi mettre les gouvernements devant leurs responsabilités pour l'atteinte d'objectifs légitimes et ambitieux.

Lors de la session plénière des 19 et 20 juin 2014, les élu-e-s régionaux ont adopté un vœu pour l'engagement résolu de la Région Centre-Val de Loire dans la préparation de la Conférence Climat Paris 2015.



Gilles Dequet, Vice-Président de la Région Centre-Val de Loire, délégué à l'Energie, Climat, Agenda 21, Environnement (eau, air, déchets)
En charge de la préparation de la COP 21

" Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, répète souvent que nous sommes en même temps la première génération à avoir conscience des causes et de l'importance du dérèglement climatique, et la dernière génération qui puisse intervenir efficacement. Encore faut-il que la mobilisation soit mondiale. Nous savons que les questions environnementales sont souvent au cœur des projets de coopération que vous engagez. Notre ambition, dans cette année de la COP 21, est de leur donner une visibilité, et de contribuer à l'émergence d'une société mondiale engagée dans la transition écologique. "



Les documents stratégiques de la Région Centre-Val de Loire, le SRCAE (Schéma Régional Climat-Air-Energie) et le PCER (Plan Climat Energie Régional), ont fixé comme objectifs ambitieux une diminution de 75% des émissions régionales de GES en 2050 (facteur 4).

UNE RÉGION ENGAGÉE

La Région concourt pleinement à la lutte contre le dérèglement climatique par de très nombreuses politiques régionales : Efficacité énergétique dans les bâtiments, soutien aux Plans de Déplacement des Entreprises et des Administrations, soutien aux initiatives de déplacements doux tels que « car-à-pattes », défi Citoyen pour le Climat, aides économiques conduisant à la réduction des consommations d'énergie et de la production de GES... Elle a aussi impulsé des échanges sur les questions climatiques, avec les citoyens dans toute la région, lors du Débat National sur la Transition Énergétique.

LE 6 JUIN, DÉBAT CITOYEN PLANÉTAIRE SUR LES QUESTIONS CLIMAT-ÉNERGIE

Parmi les actions dans lesquelles s'engage la Région Centre - Val de Loire dans le cadre de la préparation de la COP 21, elle a fait le choix de s'impliquer dans le Débat Citoyen Planétaire 2015 - Energie Climat.

L'objectif pour le Débat Citoyen Planétaire 2015 - Climat Energie est de réunir le 6 juin 2015, dans au moins 100 pays dans le monde, 10 000 citoyennes et citoyens autour du thème du dérèglement climatique et les inviter à échanger et débattre sur ce sujet.

Les résultats des débats citoyens du 6 juin devront contribuer à la construction d'une démocratie mondiale à travers le thème du changement climatique et de porter la voix des citoyens du monde entier sur les questions et enjeux associés auprès des décideurs et ainsi nourrir les négociations.

Le 6 juin, la Région accueillera ainsi un panel de 100 citoyens de la région pour débattre des sujets Climat-Energie. Nous sommes en contact avec deux de nos régions de coopération (Gorgol en Mauritanie et Saxe-Anhalt en Allemagne) pour qu'elles organisent également ce débat en parallèle.

APPEL À INITIATIVES « COP 21 » DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

La Région a lancé, depuis mars, un Appel à initiatives « COP 21 ». L'objectif est de recenser, valoriser et communiquer sur l'émergence de nouvelles initiatives exemplaires durant cette année 2015 menant à la conférence internationale. Les démarches significatives déjà en cours pourront également être retenues et mises en avant.

Tous les acteurs doivent être conscients d'appartenir à une même mobilisation vertueuse et nécessaire, à une même force d'entraînement dynamique.

La Région souhaite valoriser particulièrement cinq grandes catégories d'initiatives (liste non limitative) :

- Les actions de solidarité internationale à thématique Energie-Climat ;
- Les événements ponctuels ayant vocation à sensibiliser sur les enjeux du dérèglement climatique et/ou échanger sur les pratiques exemplaires (conférence, débat, ateliers) ;
- Les actions et les projets déclinés à l'échelle locale ou régionale, ayant pour finalité la lutte contre le dérèglement climatique (ex: Plan de Déplacements des Entreprises ou des Administrations, Plans Climat Energie Territoriaux, sensibilisation et/ou mobilisation destinées à divers publics) ;
- Les investissements ayant vocation à réduire les émissions de gaz à effet de serre (ex : recherche et développement, travaux, matériels et équipements) ;
- Les engagements volontaires chiffrés d'atténuation du dérèglement climatique, accompagnés ou non, d'un plan d'actions concret pour y parvenir (ex: charte d'objectif CO2).

Les candidatures sélectionnées feront l'objet d'une valorisation « COP 21 » et notamment d'une communication spécifique sur le blog dédié de la Région. Les porteurs d'initiatives retenues seront autorisés à utiliser le logo de la Région « COP 21 Urgence Climat » pour communiquer et mettre en valeur leurs initiatives. Le cas échéant, les projets sélectionnés pourront également être orientés vers un des dispositifs de financement existants de la Région. Les initiatives sont réceptionnées en continu jusqu'à sa clôture le 16 octobre 2015.

POUR PLUS D'INFO :

www.regioncentre-valdeloire.fr/accueil/lavenir-de-ma-region/climat-air-et-energie/cop-21.html

Site internet spécifique :

www.cop21-urgenceclimat.regioncentre-valdeloire.fr

Pour tous renseignements supplémentaires:
aurelie.lehoucq@regioncentre.fr
02 38 70 27 82

Parmi les nombreux projets financés dans le cadre du dispositif de soutien du Conseil régional du Centre-Val de Loire aux acteurs régionaux de solidarité internationale, voici deux exemples de projets :

L'association Solidarité Ecoles (Cher)



L'association Solidarité Ecoles conduit depuis 2000 au Burkina Faso, et plus particulièrement à Tamiga, des projets dans le domaine de l'éducation. Plus récemment, elle a apporté son soutien à la réalisation d'un jardin scolaire et en partenariat avec l'Association pour la Vulgarisation et l'Appui aux Producteurs Agro écologistes

au Sahel (AVAPAS), à la formation en agroécologie des villageois de Tamiga. De nombreuses missions de bénévoles de l'association ont permis de constater l'appauvrissement des sols et la diminution de la ressource en eau, qui ne permettent plus aux agriculteurs du village de cultiver leur terre avec un rendement suffisant pour nourrir la population. De ce fait, les parents qui approvisionnent la cantine en céréales, diminuent leur participation, faute de récolte suffisante, ce qui implique que la cantine ne peut plus nourrir suffisamment les enfants qui de ce fait désertent l'école. Ces constats ont amené Solidarité Ecoles à développer son soutien à l'agroécologie qui paraît être une réponse adaptée à la lutte contre la faim et la pauvreté en milieu rural. Le projet pour lequel l'association a sollicité l'appui financier de la Région concerne la création d'un grand réservoir pour la récupération de l'eau de pluie et le stockage par la mise en place de cordons pierreux, qui permettront de produire du compost, d'améliorer l'irrigation des cultures, d'entretenir les arbres et de couvrir les besoins en eau pour les constructions diverses. Les travaux seront menés en collaboration avec l'AVAPAS, les villageois, le directeur de l'école et les correspondants de Solidarité Ecoles sur place.

Les Carabins de Tours (Indre-et-Loire)

Depuis plusieurs années, l'Association d'étudiants en médecine « les Carabins de Tours » développe un volet international notamment par la création d'une section « solidarité internationale » destinée à soutenir des projets de développement en direction, jusqu'à présent, du Burkina Faso (réfection d'un dispensaire, d'une maternité, construction de latrines, reboisement et soutien scolaire aux enfants).

L'association a réalisé un projet au Népal, suite à une rencontre avec le fondateur de l'association Clinic Nepal, ONG basée dans ce pays et qui permet à la communauté de Maghauli de bénéficier de meilleures conditions de vie par l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à l'eau potable. De leur rencontre est né un partenariat qui a pour objectif, non seulement d'apporter une aide matérielle mais aussi de créer des échanges interculturels entre les jeunes français et népalais.

L'association a sollicité la Région pour réaliser sa mission de solidarité internationale dans le village de Megahauli au Népal, dont un des objectifs a consisté à assurer la plantation d'arbres fruitiers achetés sur place, afin de reboiser une partie de la forêt népalaise, qui a perdu un quart de son étendue entre 1990 et 2005. La récolte des fruits sera destinée à l'alimentation.

PHOTO : SOLIDARITÉ ECOLES

CLIMAT, ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT UN CONSTAT BRÛLANT

PHOTO : UWE SCHWARZBACH / CC FLICK'R

Se chauffer, s'alimenter, se déplacer, s'éclairer...

La consommation mondiale d'énergie croît de manière vertigineuse depuis la révolution industrielle, un phénomène amplifié par la croissance de la population et l'augmentation de la consommation de biens et de services. En France, elle est passée de 1,7 tonne de pétrole par habitant en 1960 à 3,8 tonnes en 2012 (source Banque Mondiale). Près de 80% de cette consommation repose sur l'utilisation de ressources énergétiques fossiles (pétrole, gaz, charbon), ce qui pose des problèmes majeurs :

- Pollution : leur utilisation génère d'importantes pollutions à travers l'émission de CO₂,
- Raréfaction : leur quantité est limitée et leur processus de formation se compte en millions d'années,
- Inégalités : leurs gisements sont très inégalement répartis et cachent d'autres enjeux fondamentaux tels que l'accès aux soins ou à l'éducation.

La rareté engendrant les prix, nous devrions assister à une hausse significative du prix de l'énergie dans les années à venir. À la précarité énergétique des ménages s'ajoute une réelle menace pour les acteurs économiques dont les coûts de production dépendent fortement des variations de prix de l'énergie (agriculture, pêche, sidérurgie, transport, bâtiment...)

REPENSER NOS MODES DE VIE INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Les problèmes liés à l'énergie ne sont pas une fatalité. La production d'énergies renouvelables (énergie solaire, éolienne, hydraulique, géothermique, biomasse...) et l'essor des modes alternatifs de mobilité permettent d'éclaircir l'horizon.

Si l'investissement initial apparaît parfois élevé, le développement des énergies renouvelables offre des coûts de production et de maintenance très faibles grâce à la gratuité de la ressource (soleil, vent, eau...) et à l'absence de transport de matières premières et de traitement des pollutions éventuelles. Aux mutations collectives s'ajoute la responsabilité individuelle où nos modes de vie et de consommation doivent être repensés en profondeur. Pendant que les actions (inter) gouvernementales concrètes traînent à voir le jour, de multiples initiatives citoyennes novatrices ont déjà enclenché la transition énergétique.

APERÇU DE BONNES PRATIQUES DANS LES PAYS DU SUD

En Afrique, l'association Tananamadio, en partenariat avec l'association Gevalor, accompagne une unité de compostage des ordures ménagères à Madagascar. Grâce à l'emploi d'une centaine d'ouvriers, 12.000 tonnes de déchets sont traités par an. La commercialisation du compost permet aux maraîchers locaux et à l'agro-industrie locale de réduire la consommation d'engrais importés et d'améliorer ainsi durablement la structure des sols.

En Amérique du sud, l'association Bolivia Inti-Sud Soleil promeut dans les Andes une cuisine solaire et écologique qui permet d'éviter des maladies dues à l'inhalation de fumées, de freiner la déforestation et la dégradation des sols, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, de réduire les dépenses en combustibles, de créer de l'emploi local et d'émanciper les femmes et les enfants en les libérant de la corvée de bois.

En Asie, le GERES, en partenariat avec l'Institut de Technologie du Cambodge (et aussi en Afrique), accompagne l'émergence d'une filière de proximité comme levier de développement local en zone rurale, notamment à travers la production d'une huile végétale pure. Souvent controversée, la mise en œuvre du développement des agrocarburants se veut ici raisonnée en maîtrisant les impacts socio-économiques et environnementaux.

ARTICLES, REVUES ET LIVRES

Transition énergétique pour tous ! Ce que les politiques n'osent pas vous dire, JANCOVICI Jean-Marc, Éditions Odile Jacob, avril 2013, 240 P.

Atlas des énergies mondiales : un développement équitable est-il possible ?, BARRE Bertrand, MERENNE-SCHOUMAKER Bernadette, Paris, Autrement, 2011, 95 P.

L'après pétrole, un monde moins brut, BONNIN Olivier, INTERDEPENDANCES, N° 83, 01/07/2011, P. 22-34

Guide de bonnes pratiques « Climat – énergie – développement », 18 opérations exemplaires dans les pays du Sud, GERES, janvier 2009, 150 P.

SITES INTERNET

ADEME – Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie
www.ademe.fr

ATEE – Association Technique Energie Environnement
www.atee.fr

Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme
www.fondation-nicolas-hulot.org

GERES – Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités
www.geres.eu

GEVALOR – Développement de filières de valorisation des déchets urbains
www.gevalor.org

ÉNERGIES ET ENJEUX DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE



QUI EST ELECTRICIENS SANS FRONTIÈRES ?

Electriciens Sans Frontières est une ONG de solidarité internationale reconnue d'utilité publique qui mène depuis 1986 des projets d'accès à l'électricité et à l'eau pour que les populations les plus démunies dans le monde aient un accès durable à une énergie efficace, abordable et la plus propre possible.

Grâce aux compétences et à la mobilisation des 1 000 bénévoles de l'association, ces communautés, souvent rurales et isolées, voient leurs conditions de vie s'améliorer grâce à un accès à des services énergétiques modernes et à une eau de qualité.

L'ACCÈS À L'ÉNERGIE AU CŒUR DES ENJEUX DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Aujourd'hui, 1,2 milliard de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité, 80% vivent en Afrique subsaharienne et en Asie. Ces populations utilisent encore des bougies ou des lampes à pétrole, facteurs de maladies respiratoires. Ces sources d'énergie représentent également un coût élevé pour les ménages, contraints de parcourir plusieurs kilomètres pour s'approvisionner. Enfin et surtout, c'est une source importante de pollution environnementale.

Pour faire de l'accès à l'eau et à l'énergie un levier de développement humain et économique pour les populations les plus pauvres, cela en adéquation avec la préservation de l'environnement, Electriciens Sans Frontières a à cœur de valoriser les ressources locales.

Les bénévoles de l'ONG développent ainsi des solutions fondées sur l'utilisation de ressources naturelles locales et renouvelables. L'emploi de panneaux solaires et de turbines hydrauliques permet de réduire l'impact environnemental des projets et donc de préserver la planète.

95% des actions d'Electriciens sans frontières recourent à des énergies renouvelables, de manière partielle ou totale.

UN BÉNÉVOLE DE LA RÉGION CENTRE AU NÉPAL

Une équipe de bénévoles d'ESF, dont une personne de la région Centre-Val de Loire, s'est envolée le jeudi 2 avril 2015 pour le Népal afin de réaliser une étude des besoins à Lihi, Sho et Gomnang, villages isolés au pied du Manaslu, près de la frontière tibétaine. Ces villages sont implantés sur les rives du Budigandaki, une rivière qui pourrait être une ressource naturelle en électricité pour les écoles et le dispensaire, et permettrait ainsi d'améliorer les conditions de vie, de scolarité et de soins des 500 habitants.

Une fois l'étude finalisée, ESF définira les choix techniques les plus pertinents, contribuera à la recherche de financements et installera les équipements en collaboration avec les villageois. Comme pour tous ses projets, ESF assurera le transfert de compétences auprès des villageois et veillera à la mise en place d'un comité de gestion pour garantir la pérennité des installations. Ce projet sera donc un bel exemple de solution énergétique durable et renouvelable.



PHOTO : ELECTRICIENS SANS FRONTIÈRES



ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES
 centre@electriciens-sans-frontieres.org
 www.electriciens-sans-frontieres.org



PHOTO : MARTAPIOS / CC FLICK'R

L'AGRICULTURE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La troisième Conférence scientifique internationale sur le climat et l'agriculture « intelligente » a eu lieu du 16 au 18 mars 2015 à Montpellier. A l'occasion de cette conférence mondiale, plus de 700 participants de 75 pays différents se sont réunis pour faire le point sur l'état des connaissances et s'accorder sur une stratégie de recherche globale et locale. Aujourd'hui, l'agriculture est face à un double défi. Motrice du changement climatique, tout en le subissant, elle peut faire aussi partie intégrante d'une solution au problème climatique.

L'agriculture engendre au moins 14 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). C'est plus que les transports, et presque autant que l'industrie.

L'AGRICULTURE ENGENDRE AU MOINS 14% DES ÉMISSIONS MONDIALES DE GES

Pourquoi une telle ampleur ? Les raisons sont à trouver dans le labourage, l'élevage ou même la riziculture qui prennent une part importante dans les méthodes agricoles d'aujourd'hui et qui sont grandes émettrices de GES. L'agriculture est désormais l'une des causes principales de la pollution de l'eau notamment par les produits chimiques utilisés tels que les nitrates, les phosphates ou encore les pesticides.

De même l'augmentation des surfaces cultivées (notamment après déforestation) engendre une perte croissante de la biodiversité avec ces méthodes agricoles modernes.

AGRICULTURE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE: LE CERCLE VICIEUX

L'agriculture est une des causes du changement climatique mais elle subit aussi ses effets néfastes. Avec la hausse des températures et une variabilité météorologique croissante à l'horizon 2050 (cyclones, chutes de grêles, orages, sécheresse...), il faut s'attendre forcément à des conséquences sur les cultures et cela n'importe où sur le globe : vignobles en Europe, pâturages en Afrique ou encore rizières en Asie. C'est parfois des systèmes de productions

entiers qui se retrouvent menacés. Il faut toutefois préciser que si les disponibilités alimentaires mondiales diminuent, elles ne diminueront que faiblement. La crainte est surtout à voir du côté des pays du sud, déjà fragiles, qui seront certainement plus dépendants et qui connaîtront une insécurité alimentaire accrue et l'apparition de nouveaux risques. C'est pourquoi, il est vital de s'adapter, et de mettre en œuvre une vraie coopération mondiale dans ce domaine.

L'AGRICULTURE, L'UN DES SECTEURS PORTEURS DE SOLUTIONS

Face à tous ces problèmes, il se pourrait bel et bien que les causes se retrouvent aussi être nos solutions. L'agriculture en fait partie. A ce titre, le captage de carbone apparaît aujourd'hui comme une solution. Nuancions toutefois que du temps est encore nécessaire pour mesurer pleinement les bénéfices de ces techniques (restauration des sols salins, mise en place de jachères) et mesurer les possibles effets néfastes qui peuvent en découler.

Dernièrement, le concept d'« agriculture intelligente » regroupant de nouvelles pratiques agricoles mobilise les scientifiques et autres parties prenantes pour trouver des solutions.

Quatre grands leviers ont été identifiés à l'horizon 2030 pour réduire les GES : une évolution des pratiques agricoles (agro écologie), la préservation des terres agricoles et des prairies, une gestion plus dynamique de la forêt et une utilisation croissante des bioproduits, une lutte contre le gaspillage.

La solution se trouverait aussi du côté de la science... Mais attention à ne pas se diriger vers une route sans issue ! Quand le mot science est prononcé, les organismes les plus réputés (unités de recherches, experts sur l'agriculture) peuvent se retrouver dans la même catégorie que des firmes spécialisées dans la biotechnologie... Et c'est à ce moment précis que la coopération internationale a toute sa place afin de favoriser une prise de conscience et jouer un rôle de garant pour cette problématique globale.

FOUR SOLAIRE: LE PROJET SOLEIL SOLIDAIRE



CHANGEMENT CLIMATIQUE, GESTION DES DÉCHETS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE: LE STOCKAGE DU CARBONE

Depuis trois ans maintenant, l'association scientifique du Lycée Vaucanson nommée Vauc'en Sciences s'est lancée dans une coopération avec Marrakech et sa région grâce notamment au financement de la Région Centre-Val de Loire.

La première demande, formulée par l'association DARNGH, a concerné la recherche d'un four solaire pouvant être reproductible par des villageois dans le but de limiter l'utilisation du bois et in fine la déforestation de l'Atlas.

C'est alors que le lycée s'est associé avec l'association Bolivia Inti Sud Soleil pour implanter trois fours au Maroc au cours d'un premier déplacement fin 2012.

Suite au succès de cette opération, plusieurs requêtes ont été formulées par les associations sur place visant à utiliser davantage l'énergie solaire pour distiller des fleurs et plantes pour en obtenir une eau parfumée ou encore sécher des aliments.

Un groupe de 14 élèves a relevé ces défis au cours de l'année scolaire 2013-2014, et a fait la promotion de ses propres expérimentations et développements lors de son déplacement à Marrakech du 21 février au 3 mars 2015.

La distillation au moyen d'une parabole a conquis et pourrait bien être utilisée l'an prochain à l'occasion du lancement de la fête de fleur du bigaradier.

Pour ce qui est du séchage des aliments, il a permis d'obtenir des chips de pomme, ou encore de sécher de la viande. Mais ces élèves ont profité également de l'occasion pour faire la promotion d'outils moins encombrants et susceptibles de trouver un intérêt immédiat chez les villageois comme le four à bois économe développé également par BISS qui permet de faire jusqu'à 70% d'économies de bois ou encore comme le four à panneau qui permet par exemple de faire cuire de la semoule en moins de 15 min et aisément transportable.

De nombreux chantiers sont lancés et cette action ne peut se résumer à un passage. Il faudra retourner pour convaincre et multiplier les démonstrations qui sont déjà en programmation.

EMMANUEL THIBAUT
Coordinateur de l'association Vauc'en
Sciences au Lycée J. Vaucanson
www.vaucanson.org



D'ici 2025, le tonnage de déchets produits par les villes passera de 1,3 à 2,2 milliards de tonnes et le coût de leur gestion passera de 205 à 375 milliards de \$. Dans les PMA (pays les moins avancés), ce coût va être multiplié par 5 (The World Bank, 2012). Par ailleurs, les dépenses supportées par les citoyens pour la gestion des déchets urbains ne peuvent être que de quelques euros par tête dans les PMA (contre une centaine en Europe).

Il est donc nécessaire de trouver des solutions adaptées, économiques et durables, pour la gestion des déchets de ces pays.

L'expérience de dix ans de Gevalor dans le domaine de l'appui à la gestion des déchets dans les collectivités du Sud met en évidence que :

- Le compostage est adapté aux situations où les déchets sont riches en matières organiques (70 à 90 %), elles-mêmes très humides ; lorsque les déchets sont gérés de façon inappropriée, ces matières organiques provoquent la prolifération des nuisibles, contribuent à la génération de lixiviats et de gaz à effet de serre (GES) et compliquent une mise en décharge rationnelle.

- Le compostage permet de réduire les coûts de gestion des déchets pour les collectivités en réduisant les quantités transportées et mises en décharge.

- Le compost répond à un besoin de l'agriculture locale, car les sols cultivés sont appauvris en matière organique, ce qui diminue leur fertilité, les rend sensibles à l'érosion et peu résilients aux épisodes de sécheresse qui croissent avec le changement climatique.

Lorsque les déchets sont mis en décharge, ils émettent une grande quantité de méthane, GES ayant 25 fois le pouvoir réchauffant du CO² (gaz servant d'étalon). Cette source d'émission est de même importance que celle de l'aviation mondiale. Le compostage des déchets supprime ces émissions, et la réduction correspondante peut être comptabilisée, vérifiée par des auditeurs indépendants et donner accès à un financement.

Par ailleurs, le retour au sol des matières organiques grâce à l'utilisation du compost génère une amélioration des rendements, une meilleure résilience au changement climatique et contribue au stockage du carbone dans les sols. D'après l'INRA (Institut Nationale de Recherche Agronomique), « une augmentation relative de quatre pour mille par an des stocks de matière organique des sols suffirait à compenser l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre de la planète ».

Le compostage des ordures ménagères est donc un outil combiné de restauration des sols, de réduction des émissions, de développement durable et de création d'emplois.

Un exemple concret : le compostage des ordures ménagères à Mahajanga (Madagascar).

Le projet de valorisation des ordures de Mahajanga visait à traiter en dix ans 135 000 tonnes d'ordures ménagères, ce qui devait permettre de produire 24 000 tonnes de compost. La faiblesse des moyens consacrés par la municipalité à la collecte ne permettra pas d'atteindre ces chiffres, mais les résultats suivants ont été atteints.

Une cinquantaine de personnes est employée sur le site de compostage de la ville de Mahajanga.

De 2009 à 2014, 32 000 tonnes de déchets ont été traitées, 14 500 tonnes de réductions de GES générées (équivalent à 8300 allers-retours avion Paris-Antananarivo). Ces réductions d'émission sont régulièrement vérifiées par un auditeur indépendant.

Durant cette période, 6400 tonnes de compost ont été produites, ce qui permet d'augmenter annuellement de quatre pour mille la teneur en carbone des sols sur une surface de 5300 hectares.

GEORGES MORIZOT
Président de GEVALOR
www.gevalor.org

PHOTO : GEVALOR

INTERVIEW DE RÉMI CAMUS À LA DÉCOUVERTE DU MÉKONG



Vos expéditions à travers le monde vous ont apporté un éclairage particulier sur l'Eau. Pouvez-vous nous le faire partager ?

RÉMI CAMUS: Les deux expéditions que j'ai effectuées à partir de 2011 ont été de formidables occasions pour me rendre compte que l'eau est à la fois une ressource parmi les plus précieuses, irremplaçable dans la vie de chaque être, mais aussi une ressource inégalement répartie sur Terre. La première expédition que j'ai faite fin 2011 lorsque j'ai eu l'occasion de traverser en courant le continent Australien, 5400 km de Melbourne à Darwin pour la cause des malades du syndrome de Lowe, m'a permis de connaître des conditions de vie extrêmes, notamment le manque d'eau avec la chaleur écrasante du soleil. J'ai été contraint de m'adapter à ces conditions en plein désert, jusqu'à boire mon urine pour combattre la déshydratation. Et c'est à partir de ce moment que j'ai pris conscience de l'importance de la protection de l'eau.

Pour approfondir cette thématique, j'ai décidé de me mettre à l'eau avec un hydro-speed tout équipé, à la frontière Tibétaine pour parcourir 4400 km à la nage et rejoindre ainsi l'embouchure du Mékong au Viêt Nam. Le but étant de rencontrer la population locale et de comprendre leur mode de vie autour du fleuve.

Le fleuve Mékong, long de plus de 4900 km, irrigue 6 pays. Devant une telle ressource, chaque gouvernement essaie de s'approprier une partie du fleuve au détriment des autres, ce qui crée des tensions entre les pays voisins. J'en ai fait d'ailleurs l'expérience en étant arrêté plus d'un mois sur Vientiane, capitale du Laos pour des tracasseries administratives.

Il y a une quinzaine d'années, le gouvernement chinois a commencé les premières constructions de barrages hydroélectriques afin de régulariser la saison des pluies. De quoi relancer l'économie locale mais à quel prix !

La population locale vivant en aval profite de la mousson afin d'irriguer les

champs de riz mais le limon ne peut plus descendre et ainsi il n'est plus délivré sur les sols qui in fine s'appauvrissent outre le fait bien évidemment que le débit de l'eau est aussi considérablement réduit.

D'autres constructions sont à l'étude notamment un ouvrage sujet à polémique qui se situera dans les "Si Phan Don", à la frontière entre le Laos et le Cambodge.

Je connais bien cette portion puisque je l'ai nagé. La faune et la flore prolifèrent et les poissons viennent ici se reproduire. Elle peut même atteindre 14 km de large. Si cet écosystème est détruit, nous allons assister à une forte migration de la population Cambodgienne et Vietnamiennne car l'une de leurs sources de revenus est le poisson. Les gouvernements commencent à prendre conscience de tous ces problèmes, mais peu de solutions sont encore mises en place.

Cette descente m'a dévoilé également un Mékong étouffé par des déchets ménagers au Viêt Nam notamment dans son bassin inférieur. Si la pollution persiste et s'aggrave, c'est la vie de 70 millions de personnes dépendantes du fleuve qui sera touchée par un manque d'eau potable.

« LES GOUVERNEMENTS COMMENCENT À PRENDRE CONSCIENCE DE TOUS CES PROBLÈMES, MAIS PEU DE SOLUTIONS SONT ENCORE MISES EN PLACE. »

J'ai eu la chance de pouvoir retourner à Hô Chi Minh City au Viêt Nam en Novembre 2014 et rencontrer ainsi des étudiants et des collégiens.

Il me semble important de les accompagner pour leur donner toutes les clés en main pour qu'ils puissent agir sur l'avenir de leur pays et vivre dans un monde meilleur.

La solution ce sont eux qui la trouveront, encore faut-il que la coopération entre nous s'intensifie. L'éducation est immanquablement la clé de la réussite.

LA GESTION DE L'EAU: QUELLES RÉPONSES ADOPTER ?

La ressource en eau est particulièrement sensible aux effets du changement climatique.

La question de la gouvernance et de la gestion intégrée des ressources en eau devient primordiale pour relever le défi de l'adaptation au changement climatique. Comment continuer à approvisionner en eau potable les populations en cas de sécheresse ? Comment ne pas aggraver la situation de stress hydrique de certaines régions durement touchées alors même que les solutions retenues s'orientent vers le dessalement de l'eau de mer ou le pompage intensive des nappes souterraines ? On comprend le rôle éminemment important des autorités nationales et des autorités locales pour apporter des réponses pertinentes à la problématique de la gouvernance de l'eau, dans des pays où ces entités sont encore très fragiles dans l'exercice de leur compétence. Jusqu'ici réservées au gouvernement central, les services municipaux se voient doter de la responsabilité « eau » sans transfert de moyens humains, techniques et financiers pour répondre à ces enjeux. En milieu rural, c'est bien souvent la gestion communautaire (comité de gestion, association d'usager...) qui prend le dessus. Cette gestion bancal des services de l'eau interroge la capacité des autorités locales à faire face à des problématiques plus lourdes, notamment aux aléas du changement climatique.

La situation de la ville de Sao Paulo au Brésil est à cet égard édifiante. La région du plus grand pays émergent de la planète connaît actuellement l'une des plus graves pénuries de son histoire¹. Cette situation est à l'origine de nombreuses crispations sociales. La population est très inquiète de cette situation qui n'est pas prête de s'améliorer. Les politiques discutent aujourd'hui des solutions qui permettraient de sortir de l'impasse et n'hésitent pas à inclure leurs solutions dans leurs campagnes électorales, au moment même où le sujet de l'économie était considéré comme primordial. L'explication de cette crise se trouve au nord de la région, en Amazonie. De plus en plus déboisée pour laisser place à des cultures de Soja, ou à des pâturages, l'exploitation de la forêt est intimement liée aux intérêts de l'industrie agroalimentaire. Cette situation illustre parfaitement la non-prise en compte par les modèles économiques que l'ensemble de l'écosystème planétaire est lié. La maxime du Ministre des mines et de l'énergie « Dieu est brésilien. Il va donc pleuvoir » ne sera pas suffisante pour régler la situation...

¹Article du Monde Diplomatique Sao Paulo, mégapole à sec, avril 2015, Anne Vigna.

LES RÉSEAUX RÉGIONAUX MULTI-ACTEURS POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET LA SOLIDARITÉ

Depuis le milieu des années 90, plusieurs régions françaises ont mis en place des « dispositifs régionaux d'échange, d'appui et de concertation multi-acteurs de la coopération internationale », à l'initiative conjointe de l'État (représenté par la préfecture de Région), de collectivités territoriales et/ou d'associations. Il existe à ce jour en France douze réseaux comme CENTRAIDER.

UNE IDENTITÉ COMMUNE

Chacun de ces réseaux a une histoire, un statut et un contexte différents, mais ils se retrouvent autour de trois spécificités, qui fondent une identité commune :

Leur action est ancrée dans le territoire régional ; leurs objectifs, dans un esprit de service public, sont d'améliorer la qualité des actions de coopération internationale et de solidarité, et de contribuer à l'ouverture internationale des habitants de leurs territoires. Ils animent un réseau multi-acteurs (associations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement, structures d'éducation populaire, établissements publics, acteurs économiques, etc.) dans une dynamique d'échanges, de travail collaboratif, de concertation et de subsidiarité.

QUELLES ACTIVITÉS ?

Cela se concrétise par la mise en œuvre de quatre activités :

L'identification des acteurs : constitution de bases de données.

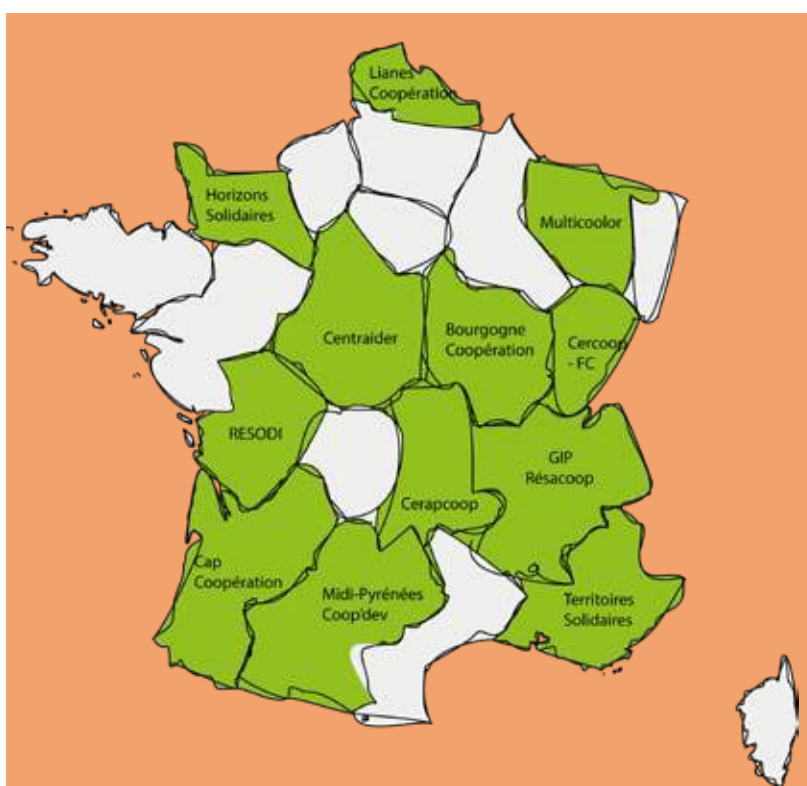
L'information : veille informative, production et diffusion d'information.

L'appui aux porteurs de projet : formation, conseil et appui méthodologique.

L'animation des échanges et de la concertation entre les acteurs : capitalisation d'expériences, mutualisation, organisation de rencontres, création de synergies.

UN RÉSEAU DES RÉSEAUX

Ces réseaux régionaux développent entre-eux des synergies via un « réseau des réseaux » informel, soutenu par le MAEDI, dont le secrétariat est assuré annuellement de manière tournante. En 2015, c'est « Midi-Pyrénées Coop Dev » qui en a la charge. Ils mettent leurs expertises à disposition des acteurs des autres régions.



LOCALISATION DES DOUZE RÉSEAUX RÉGIONAUX

Aquitaine (2008) : CAP COOPÉRATION - www.capcooperation.org

Auvergne (2001) : CERAPCOOP - www.cerapcoop.org

Basse Normandie (1994) : HORIZONS SOLIDAIRES
www.horizons-solidaires.org

Bourgogne (2012) : BOURGOGNE COOPÉRATION
www.bourgognecooperation.org

Centre (2000) : CENTRAIDER - www.centraider.org

Franche-Comté (1997) : CERCOOP F-C - www.cercoop.org

Lorraine (2014) : MULTICOLOR - www.multicolor.org

Midi-Pyrénées (2012) : MIDI-PYRÉNÉES COOPDEV' - www.mpcoopdev.org

Nord-Pas-de-Calais (1999) : LIANES COOPÉRATION
www.lianecooperation.org

Poitou-Charentes (2014) : RESODI - www.resodi.fr

Provence Alpes Côte d'Azur (2012) : TERRITOIRES SOLIDAIRES
www.territoires-solidaires.com

Rhône-Alpes (1994) : RESACOOP - www.resacoop.org

Du nouveau au sein de l'équipe de salariés de Centraider !

On recrute...



Anthony Sigonneau a rejoint l'équipe salariée en février 2015. Il est notamment en charge de l'appui-accompagnement des acteurs, des questions de mobilité, d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et enfin des partenariats européens. Il est basé à l'antenne de Centraider à Joué-les-Tours.



On bouge...

Morgane Olivier, basée à Vendôme depuis 5 ans a rejoint l'antenne de Joué-les-Tours depuis mars 2015. Guillaume Guetreau et Sophie Laly sont basés à Vendôme. Cyril Boutrou, Morgane Olivier et Anthony Sigonneau à Joué-les-Tours.



Et on étudie...

Le Conseil d'administration de Centraider s'est élargi en juin 2014 à un nouveau collègue: celui des acteurs économiques. Cette décision répond au contexte actuel du développement croissant des entreprises, coopératives, mutuelles, fondations... sur le champ international. Centraider, par sa spécificité multi-acteurs, souhaite se rapprocher de ces nouveaux acteurs. Leur participation à la vie du réseau viendra enrichir les réflexions et les

façons de conduire les projets.

C'est pour nous appuyer dans cette réflexion que nous accueillons pendant 4 mois (jusqu'à fin mai), Emeline Escoffier, étudiante à l'Université de Poitiers en Master 2. Emeline Escoffier est chargée du rapprochement entre les acteurs du réseau et les acteurs issus du monde économique.

Si vous êtes nombreux à œuvrer en faveur du développement économique local dans les pays européens, les pays émergents et les pays en développement, les partenariats avec les acteurs économiques en région sont peu nombreux. Ce travail a pour objectif d'identifier les acteurs économiques du territoire investis à l'international et de fournir les clefs de lecture sur les outils techniques (mécénat, congés de solidarité, responsabilité sociétale des entreprises...).

Si vous avez une expérience à valoriser, rapprochez-vous d'Emeline Escoffier:

emeline.escoffier@centraider.org / 02.47.34.99.47.



Félicie Meeschaert, étudiante à l'IUT de l'Indre, effectue actuellement un stage de 5 mois au sein de l'équipe de Centraider. L'objectif est de réaliser un répertoire des acteurs régionaux de l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) et de promouvoir leurs actions de sensibilisation aux conséquences de nos actes sur le long-

terme dans un monde globalisé afin de faire évoluer positivement les mentalités. Débats, expositions, tenue de stands, projections de films et aussi développement de projets dans les établissements scolaires avec des partenaires du Sud : les initiatives locales et les outils pédagogiques sont nombreux et florissants. La production d'un guide de ces acteurs et actions en Région Centre-Val de Loire est prévue pour la rentrée scolaire en septembre prochain.

Pour tout renseignement sur cet outil : felicie.meeschaert@centraider.org / 02.47.34.99.47.

LES PROFESSIONNELS DE CENTRAIDER



Cyril Boutrou, Directeur
Gestion de l'association
Représentation du réseau
Gestion et développement des partenariats
Gestion des activités
Management du personnel
Animation de la Commission Afrique
Animation du groupe thématique : Santé
cyril.boutrou@centraider.org



Guillaume Guetreau, Chargé de mission Communication
Site Internet, Réseaux Sociaux
Production d'outils de communication
Rédaction du bulletin de liaison et de la Newsletter
Animation de la Commission Amérique Latine et agriculture
Coordination du Festival AlimenTERRE
guillaume.guetreau@centraider.org



Sophie Laly, Responsable administrative et financière
Gestion administrative et financière
Gestion du Répertoire des acteurs
Appui aux Chargés de mission
Coordination de la Semaine de la solidarité internationale
sophie.laly@centraider.org



Morgane Olivier, Chargée de mission Appui -Acteurs
Appui et accompagnement des acteurs
Animation des commissions thématiques Eau & Assainissement, Action Extérieure des Collectivités et Energie, Climat, Environnement
Animation de la Commission Asie
Chargée du dossier Acteur économique
Formation Concevoir, élaborer et financer son projet de solidarité internationale
morgane.olivier@centraider.org



Anthony Sigonneau, Chargé de mission animation du réseau
Appui et accompagnement des acteurs
Animation de la Commission Europe et des groupes thématiques Education et Tourisme
Chargé du dossier ECSI
Coordination des événements annuels de Centraider
anthony.sigonneau@centraider.org



CENTRAIDER - Siège
59 bis Faubourg Chartrain
41100 VENDÔME
tél.: 02 54 80 23 09

CENTRAIDER - Joué-les-Tours
10 avenue de la République
37200 JOUÉ-LES-TOURS
tél.: 02 47 34 99 47

ADHÉSION 2014

Associations locales ou comités de jumelage: 30 €

Associations affiliées: 50 €

Établissements publics et Acteurs économiques: 50 €

Collectivités locales: 12 € par tranche de 1 000 habitants (minimum 50 €, plafonné à 500 €)

Conseils Généraux: 1 000 €

POUR EN SAVOIR PLUS
www.centraider.org
contact@centraider.org

REJOIGNEZ NOUS SUR



Facebook



Twitter

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION: 22 BÉNÉVOLES MOBILISÉS POUR CENTRAIDER



Tony Ben Lahoucine
Président
Dossiers: Communication, formation, coopération décentralisée; Collège réseaux départementaux.



Jean-Claude Lézier
Commission eau et assainissement; Collège associations affiliées à une représentation nationale.



Daniel Millière
Commission santé; Collège associations locales.



Jean-Michel Henriot
Trésorier
Dossiers: ECSI, commission éducation; Collège associations affiliées à une représentation nationale.



Alain Payen
Commission Asie, commission éducation; Collège institutions régionales.



Jean-Jacques Ondet
Collège associations locales.



Hélène Mignot
Vice-présidente
Dossier: Ressources humaines; Collège associations locales.



Joël Dine
Commission agriculture; Collège associations affiliées à une représentation nationale.



Gérard Domise
Conseiller municipal à Chambray-lès-Tours
Collège collectivités locales et leur regroupement.



Issouf Eli Moussami
Vice-président
Dossier: Commission tourisme équitable et solidaire; Collège associations locales.



Thiedel Camara
Associations locales, non affiliées.



Catherine Monteiro
Adjointe au Maire de Blois.
Collège collectivités locales et leur regroupement.



Bertrand Sajaloli
Vice-président
Dossier: Commission énergie-climat-environnement; Collège institutions régionales.



Agnès Riffonneau
Collège associations affiliées à une représentation nationale.



François Zaragosa
Commission Europe; Collège comité de jumelages.



Georges Rondeau
Secrétaire
Dossier: migrants et OSIM, collège associations affiliées à une représentation nationale.



Jean-Luc Guéry
Collège associations affiliées à une représentation nationale.



Jean-François Fillaut
Commission énergie-climat-environnement; Collège acteurs économiques.



Gabriel Moussanang
Commission Afrique; Collège réseaux départementaux.



Roukya Atteyé
Collège associations locales.



Roberto Martinez
Commission Amérique latine; Collège associations locales.



Cédric Arnou
Collège associations locales.

À VENIR

Calendrier des événements à venir du réseau

MAI

6 et 7 mai : Rencontres de partenaires techniques et financiers à Bruxelles avec les autres réseaux régionaux multi-acteurs.

19 mai : Colloque avec l'AFCCRE sur « la sensibilisation des citoyens européens au rôle des autorités locales et régionales dans le développement » à Orléans.

30 mai : Commission Afrique à Tours (à confirmer).

29 et 30 mai : Rencontres Nationales des Acteurs de la Semaine de la solidarité internationale (SSI) à Paris

JUIN

1er et 2 juin : Participation aux Assises de la Coopération décentralisée à Bruxelles

10 juin : 1ère commission Energie, climat, Environnement à Orléans

18 juin : Permanences-Conseils à La MELI d'Issoudun.

27 juin : Assemblée Générale de Centraider à Orléans

29 et 30 juin : Participation au Forum de l'Action Internationale des collectivités de Cités Unies France à Paris

PROCHAINEMENT...

Formation pour les comités de jumelages

Commission Asie

Commission Education

Commission Amérique Latine

SEPTEMBRE

9 Septembre : Formation « comment appréhender les réseaux sociaux »

10 septembre : Permanences-conseils à Bourges

26 septembre : 1ère Rencontres Inter-Commissions et les 15 ans de Centraider à Tours.

OCTOBRE

2 et 3 octobre : Formation pour les collectifs SSI : « Une animation clef en main - le Grand Jeu » à Bourges et Orléans
31 octobre : Les 15èmes Rencontres de la coopération internationale en région Centre-Val de Loire à Blois

PROCHAINEMENT...

Réunion du comité de pilotage régional de la Semaine de la solidarité internationale

CENTRAIDER vous donne rendez vous
pour une journée d'échanges et de débats.



JOURNEE INTER-COMMISSIONS

AFRIQUE ASIE AMERIQUE LATINE EUROPE

26 SEPTEMBRE 2015
SALLE SANITAS · TOURS

CENTRAIDER 15
coopération et solidarité internationale ans

www.centraider.org



#CENTRAIDER
#JeSuisCitoyenDuMonde